Bibliothécaire du Parlement

La Minerve

PUBLIÉE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE LA MINERVE - - - JOSEPH TASSÉ, Directeur

60ME ANNEE - - - NUMERO 33 MONTREAL, LUNDI, 17 OCTOBRE 1887 LE NUMERO : DEUX CENTS

BULLETIN DU JOUR

Une violente tempête a sévi samedi sur la côte nord de l'Angleterre.

M. Jules Barbier a été nommé directeur provisoire de l'Opéra-Comique, à Paris.

Le voilier anglais "Monarch," capitaine Corbett, allant à New-York, a fait naufrage près des îles Mindoro. Le capitaine et trois matelots ont péri. Les autres hommes de l'équipage ont été sauvés.

Le conseil des ministres se réunira incessamment à Saint-Pétersbourg pour nommer le successeur de Mme Katkoff qui a manifesté l'intention de quitter au premier janvier, la direction de la *Gazette de Moscou*.

La ville de New-York va faire construire un vaste asile d'aliénés, pour les deux sexes, dans un terrain de 1,600 acres qu'elle a acquis récemment à Central Islip (Long Island). Les travaux vont commencer immédiatement.

Une lettre particulière reçue à New-York dit que la fièvre jaune continue à régner dans l'isthme de Panama. Il y a eu de nombreux décès à Colon, où les rues sont dans un état de malpropreté déplorable, et où on ne prend aucune précaution contre l'épidémie.

Les anarchistes de Londres ont tenu une réunion à Finsburg pour protester contre la condamnation à mort des sept anarchistes de Chicago. Le prince Krapotkine a prononcé un discours. Il a dit que si les condamnés étaient pendus leurs camarades auraient le droit de les venger.

TELEGRAPHIE

Tentative de suicide

QUÉBEC, 16—Jeudi midi, une fille du nom de Delphine Valcourt, et qui est une des pensionnaires de la maison de prostitution tenue par Rose Descoteaux, a tenté de se suicider en avalant une forte dose de vert de Paris. Ce poison avait été acheté dans le but de se débarrasser des rats. Il appert que la fille Valcourt, qui est âgé d'à peu près trente ans, buvait ferme depuis quelque temps. Durant un accès de spleen, elle s'est décidée d'en finir. Heureusement pour elle la dose prise était trop forte et elle s'est mis à vomir. Une autre femme qui était là lui a de suite fait avaler un verre de lait.

Le détective Fleury a été appelé et a fait mander le Dr Bolduc qui administra un émétique à la pauvre fille. Quoique très malade, la fille Valcourt pouvait marcher. Le détective Fleury opéra l'arrestation de cette infortunée qui fut d'abord logée au poste numéro sept, et de là transportée à la prison. Le geôlier refusa de l'admettre vu que que les policiers n'étaient pas porteurs d'un document l'autorisant a détenir la prisonnière qui dut être amenée devant le juge Chauveau qui donna l'autorisation nécessaire.

La Gazette du Canada

OTTAWA, 16—La "Gazette du Canada" de samedi contient les nominations des juges Richardson, McLean et Rouleau de la Cour Suprême des territoires du Nord Ouest, et de Pascal Breland comme membres du conseil des territoires du Nord Ouest. M. Simon Cimon est gazetté comme député de Charlevoix.

Un ordre en conseil a été adopté sur la recommandation du surintendant général des affaires des Sauvages sous l'autorité de "l'acte concernant les affaires des Sauvages, prescrivant les lois et règlements pour disposer des terres des Sauvages contenant des minéraux autres que le charbon. Les règlements s'appliqueront à toutes les terres contenant de l'or, de l'argent, du cinabre, du plomb, du cuivre, du pétrole, du fer ou autre dépôt minier à l'exception du charbon.

Un ordre en conseil a été adopté créant dans la partie est du comté de Prince, I. P. E." un district "sous l'acte des naufrages et sauvetages."

Des lettres patentes supplémentaires ont été accordées à la Keewatin Lumbering and manufacturing Co., augmentant le capital actions de $160,000 à $500,000.

Andrew Maxwell Irving, de Toronto, donne avis d'application au parlement pour un divorce contre sa femme pour cause d'adultère.

Des lettres patentes d'incorporation ont été accordées à la Compagnie Electrique du Canada (limitée) avec un capital actions de $100,000 et le bureau principal à Montréal.

Nouvelles de Québec

QUÉBEC, 16—Il est maintenant avéré que le gouvernement fédéral a consenti à la construction d'un pont sur la rivière St Charles, vis-à-vis le Palais, devant servir au passage des trains des chemins de fer du lac St Jean et de la Bonne Sainte-Anne. M. Beemer commencera les travaux de construction la semaine prochaine.

—La ville a été jetée dans un émoi extraordinaire hier par la nouvelle qu'un navire était passé à la Pointe au Père, portant à son mât un pavillon jaune. Immédiatement la rumeur s'est répandue que ce navire venait de la Havane, ayant à son bord le choléra asiatique. Heureusement ce n'était qu'une fausse alarme. Le navire en question l'*Euskaro*, vient, en effet, de la Havane, mais il n'y a pas de maladie à bord et le pavillon déployé est celui de sa nation. Il a continué sa route pour Montréal.

—Le juge Andrews a présidé la Cour Supérieure à Inverness, dans la contestation de l'élection de M. Johnson, M. P. P. Quatre-vingt-dix témoins ont été entendus.

—Dans la cause du constable Kelly, accusé de vol de $500, le jury n'a pu s'accorder et le prévenu a été libéré sous caution.

—MM. Dinning et Cie, marchands de bois, sont en faillite. Leur passif s'élève à $50,000. L'honorable J. G. Ross est créancier pour un montant de $40,000.

PIANOS D'OCCASION

Un Chickering, 4 coins ronds, $160, chez Lavigne et Lajoie, No 1657, rue Notre-Dame. 4

Manteaux en seal

Venez voir le plus beau choix de manteaux en seal aux prix les prix modiques, depuis $125 jusqu'à $175. Tous nos manteaux sont garantis être de bonne qualité et durables. Venez voir.

CHS DESJARDINS ET CIE,
1537 rue Sainte-Catherine,
Aux trois chevreuils. Montréal.

$10

Avec $10 par mois vous achetez un excellent piano neuf chez Lavigne et Lajoie, 1657 rue Notre-Dame.—4.

TEMPERATURE

MONTREAL, 15 OCTOBRE 1887.

Température à l'ombre, d'après le thermomètre standard, observée par Hearn & Harrison, opticiens et fabricants d'instruments de mathématiques, 1640 et 1642 rue Notre-Dame

8 HEURES A. M.	1 HEURE P. M.	6 HEURES P. M.
28°	43°	41°
MAX.	MIN.	MOYENNE
43°	32°	43°

D'APRES LE BAROMETRE

8 HEURES A. M.	1 HEURE P. M.	6 HEURES P. M.
30.28	30.29	30.21

A TRAVERS LA VILLE

—Le dividende trimestriel de la compagnie de télégraphe de Montréal sera payable aujourd'hui.

—M. J. Cartier, un des employés du bureau du protonotaire, a donné sa démission qui a été acceptée.

—Le surintendant de l'Hôpital-Général a reçu plusieurs dons de différentes personnes pour l'institution.

—Le pèlerinage de la Société de Tempérance de Notre-Dame a eu lieu au cimetière de la Côte des Neiges.

—Le téléphone entre Montréal et Ottawa fonctionne très bien et la ligne est presque tout le temps employée.

—Les gouverneurs-visiteurs de l'Hôpital Général, cette semaine, seront MM. J. M. Kirk et Wm G. Murray.

—La nomination dans le quartier Hochelaga a lieu le 22 et la votation le 29. M. l'échevin Martineau présidera l'élection.

—La séance régulière du Conseil Central des Métiers et du Travail aura lieu demain, 18 octobre, au lieu ordinaire des réunions.

—M. H. J. Cloran, B. C. L., et M. E. J. Bédard, B. C. L., viennent de former une société légale sous la raison de Cloran et Bédard.

—Les directeurs de la compagnie du Richelieu se réuniront à Sorel demain, pour s'occuper de l'hivernement des bateaux de la compagnie.

—Les auditeurs dans la défalcation de H. D. Whitney, à la commission du havre ont terminé leur rapport et ils donnent le chiffre de $30,000.

—Vers dix heures, samedi soir, le Dr Lamarche a été appelé au poste No 6, pour donner ses soins à un prisonnier qui avait été blessé à la tête, dans une rixe.

—M. le curé Toupin, qui a gagné au bazar de la cathédrale la magnifique bibliothèque canadienne contenant plus de 400 volumes, vient d'en faire don au cercle Ville-Marie.

—Le Revd. Père Durocher, O. M. I., étant forcé de s'absenter pour quelques jours, le pèlerinage que les jeunes gens devaient faire hier chez les carmélites a été remis à plus tard.

—Les petits chars ont commencé le service de la Pointe Saint-Charles. Ils ne se rendent qu'au pont Wellington où les passagers prennent les omnibus. Ils partent du bureau de poste.

—Grande assemblée de tous les propriétaires des rues Saint-Laurent et Notre-Dame Ouest demain soir, 18 courant, à 7½ heures à l'hôtel Richelieu. Tous les propriétaires de Montréal y sont invités.

—Une femme de Lowell, Mass., a écrit au chef Paradis qu'elle croit son mari à Montréal et elle a envoyé $2 pour son arrestation comme déserteur du toit conjugal. L'argent sera remis à la plaignante.

—La messe d'ouverture des cours de l'école de médecine et de chirurgie de Montréal aura lieu demain, le 18 courant, à Longueuil. La messe sera célébrée par M. le curé de Longueuil. Tous les étudiants et amis sont invités.

—Le juge Tait, à Sweetsburg, a condamné, la semaine dernière, deux sténographes à $10 d'amende chacun pour n'avoir pas complété convenablement et certifié les dépositions des témoins dans la contestation de Missisquoi.

—Une femme âgée, du nom de Daigneault, a été renversée par la voiture d'un cocher de place, samedi soir, vers dix heures et demie, sur la rue Sainte-Catherine. Elle a eu le bras fracturé. Le Dr Jacque a été appelé près d'elle et l'a fait conduire à sa demeure.

—Le bazar de l'hôpital général a obtenu un succès remarquable dû sans doute au zèle des dames patronesses. Les recettes sont magnifiques et surpassent les espérances. A la clôture du bazar, les membres du comité ont présenté un magnifique éventail à Mme Beaugrand en reconnaissance.

—Un Anglais du nom de John W. Bradshaw était à se raser, quand sa main dévia et le rasoir entama la veine jugulaire. Le sang jaillit et le blessé s'affaissa. Le bruit de sa chute fit accourir une servante et on fit venir les médecins. M. Bradshaw est aussi bien qu'on peut le désirer pour le moment.

—A la dernière réunion des commissaires du parc de la montagne il a été question de l'échange de terrain projeté avec le cimetière. L'échevin Grenier s'est déclaré prêt à changer 20,500 pieds carrés pour les 38,800 pieds du cimetière; toutefois, il faudra que les commissaires aillent visiter les lieux.

—Samedi, le Recorder a envoyé à l'asile du Bon Pasteur pour quelques mois, une vieille femme arrêtée pour ivresse par la police à la demande de ses enfants. La pauvre femme s'est adonnée depuis quelque temps à la boisson, et l'on s'est vu dans la triste nécessité de la mettre sous la protection de la justice.

—Nombre de consultations au Dispensaire de Montréal, pour le trimestre fini le 1er octobre 1887; général, 1,880; département gynécologique, 142; département des yeux et des oreilles, 475. Total, 2,597. Heures de consultation pour le trimestre d'hiver; maladies en général, à midi; yeux et oreilles, à midi, les lundi, mercredi et vendredi; maladies gynécologiques, 4 heures p. m., les lundi et jeudi. C. D. REED, secrétaire.

—On écrit de Porth Arthur que six hommes se sont noyés dans le lac Supérieur. M. Thos A. Murray, fils de Adam Murray, capitaliste de Manchester, Angleterre, était parti de l'île Jarvis, dans un bateau avec cinq mineurs. Ils ne revinrent pas. On fit des recherches et on découvrit des épaves qui indiquèrent que le bateau avait péri corps et biens. Les cinq mineurs étaient Alex. McKinnon, Thos. Fox, Nicholas Fox, T. Blewett et un suédois dont on ignore le nom.

CHANSONNIER

Le Succès du Salon, contenant 80 romances, mélodies et chansonnettes avec musique, 35 cts, chez Lavigne et Lajoie, 1657 rue Notre-Dame. 30—4

REMEDE SUR

Un remède pour le choléra morbus.—Un remède sûr pour cette dangereuse maladie et pour toutes les formes chroniques des douleurs d'intestins, est l'extrait de fraisiers sauvages du Dr Fowler. On le trouve chez tous les pharmaciens.

Personnel

—M. J. B. Hall, de Québec, est au Saint-Lawrence Hall.

—M. H. Bossière, du Havre, est descendu au Saint-Lawrence Hall.

—M. Donald Campbell, médecin vétérinaire, de Saint-Hilaire, Québec, est venu s'établir en cette ville.

—M. Gaston Roullet, artiste français, est parti pour la France à bord du "Panama," après un séjour de quelques mois au Canada.

—Une quinzaine d'étudiants de l'Institut polytechnique, de Troy, N. Y., sont arrivés au Windsor, accompagnés de M. le professeur Mason.

—M. W. Edgar Buck, de Londres, Angleterre, autrefois professeur du conservatoire de musique de Londres, a été nommé professeur de chant au couvent d'Hochelaga.

—M. J. H. Collins, de Londres, Angleterre, est de passage en cette ville, en route pour le Nord-Ouest, à la recherche de bonnes exploitations minières pour un syndicat anglais.

—On annonce l'arrivée prochaine en cette ville de M. Dwyer Gray, membre du parlement d'Angleterre, propriétaire du *Freeman*, de Dublin, et l'un des membres distingués du parti du Home Rule. Il est arrivé à Québec, accompagné de M. Ambrose Plunkett, avocat, de Dublin.

"Illustrated London News"

La feuille du 15 octobre nous a fait admirer comme précédemment plusieurs jolies gravures de variété. Nous devons mentionner surtout les gravures intitulées "Deer Stalking in the Highlands," "British Missions to Morocco," "Home of Florence Nightingale," etc. La partie rédigée est aussi très intéressante.

Souvenez-vous des sourdes-muettes

Lundi, le 17 du courant, à 8 heures p.m., aura lieu à l'institution des sourdes-muettes, 401, rue Saint Denis, un souper aux huîtres au bénéfice de l'œuvre.

Le lendemain, un bazar s'ouvrira aux mêmes fins et se continuera les après-midi et les soirées de la semaine; plusieurs objets de goût seront raflés et offerts en vente.

Election de Missisquoi

Les procédures sont transportées de la cour Supérieure du district de Bedford à la cour de Révision, à Montréal. M. Baker, avocat de M. Spencer, a soulevé une objection à l'effet que les dépositions des témoins étaient irrégulières, n'ayant pas été relues aux témoins ni certifiées par le sténographe. Il fit, en conséquence, une demande pour faire rejeter la preuve du requérant. La motion de M. Baker a été réservée pour la cour de Révision.

Hopital Notre-Dame

Le trésorier de l'hôpital Notre-Dame accuse, avec reconnaissance, réception des dons suivants:

Mme Edw. Murphy et ses Dlles, 12 livres d'histoire pour les malades.
M. W. A. McGibbon, 5 poches de pommes.
M. D. Phelan, 1 quart de savon mou.
Un ami, 20 lbs. de poisson fumé.

E. A. GENEREUX,
Trésorier.

Legs

Feu M. J. J. Bellhouse, décédé ces jours derniers a fait, entre autres legs par son testament, les suivants: Montreal General Hospital, $5,000; Protestant Infants, $1,000; Protestant Orphans Asylum, $1,000; Montreal Ladies' Benevolent Society, $1,000; Saint George's Home, $1,000; Protestant House of Industry and Refuge, $1,000; Hervey Institute and Home and School of Industry, $500; Mackay Institute, $500.

Betail du Nord-Ouest

Il vient d'arriver par le chemin de fer canadien du Pacifique 225 animaux pesant en moyenne 1,300 livres par tête et venant de Calgary. Cet envoi a été fait par la compagnie de bestiaux du Nord Ouest. Le transport s'est fait en neuf jours et demi et sans aucun accident. On s'est arrêté à Moosejaw, Winnipeg, Schreiber et North Bay. La plus longue distance parcourue sans arrêt a été de 500 milles. Ces animaux se vendent à Calgary à $45 et $50 la tête. On croit que, d'ici à trois ans, il y aura 75,000 têtes de bétail dans le district de Calgary.

La coupe du jubilé

Après examen des divers dessins de la coupe du jubilé présentée par la ville et gagnée cette année par le 65e fusiliers, on a adopté celui de MM. Watson et Pelton, de Montréal.

La coupe pèsera 135 onces, avec sa base d'ivoire, elle mesurera 28 pouces de hauteur. Sur les rebords de la base il y aura quatre figures, représentant la cavalerie, l'artillerie, les carabiniers et les fusiliers, et diverses inscriptions, tout en relief. Une statue de la reine, tenant d'une main le sceptre et de l'autre une couronne soutient la coupe.

Comité de l'inondation

A une séance du comité de l'inondation tenue samedi, sous la présidence de l'échevin Grenier, les échevins Laurent et Donovan étaient présents.

M. Saint George, inspecteur de la cité rapporte que les travaux de maçonnerie aux stations de pompes progressent lentement, à cause du mauvais temps. L'entrepreneur pourrait cependant avoir plus de tailleurs de pierre à l'œuvre. La jetée permanente avance bien.

Un chèque de $9,782 en rapport avec la construction de cette jetée a été signé. L'escompte de 10 p. c. a été réduit à 5 p. c., la remise devant être à l'occasion augmentée de 20 à 15 p. c.

Statistique vitale

M. Flynn, secrétaire du bureau d'hygiène, a terminé son rapport des décès arrivés à Montréal, pendant le mois de septembre. Il y a eu 412 décès. Causes de mort: diphtérie 25; fièvres typhoïdes 22; diarrhée 24; choléra infantum 24; phthisie 47; débilité 48; d'autres causes 202. Canadiens français 278; 62 autres catholiques et 72 protestants. Dans le quartier Sainte Anne 43; Saint Antoine 60; Saint Laurent 25; Saint Louis 37; Saint Jacques 67; Sainte Marie 84; Centre 5; Est 6; Hochelaga 5; Saint Jean Baptiste 42; lieu inconnu 2; Hôtel Dieu 13; hôpital Notre Dame 2; Hôpital Général 19; autres institutions 2. Dans le quartier Saint Gabriel il y a eu 17 décès, dont 13 parmi les catholiques et 4 parmi les protestants. Quatre décès causés par la diphtérie; fièvres typhoïdes 1; d'autres cas 4.

PIANOS

Un lot considérable de pianos SOHMER et KNOMMER, de New-York, ont été reçus aujourd'hui par la maison Lavigne et Lajoie, 1657, rue Notre-Dame. 6

Gardes du Palais

Il y aura une grande séance militaire à la Salle d'Armes des Gardes du Palais, No 1,511 rue Notre Dame, lundi le 17 courant à leur bénéfice; il y aura manœuvres et exercices d'escrime à l'épée et au sabre; présentation de brevet de prévôt d'armes et certificat d'examen préliminaire. Les dames seront admises.

NOTES COMMERCIALES

—Les arrivages en pommes sont suffisamment forts, ils consistent surtout en pommes pour le commerce de l'hiver. Les prix sont généralement faibles et nous cotons les pommes de l'automne, bonnes, de $1.75 à $2 le baril, les pommes d'hiver $2 à $2.50, et les fameuses $2 à $3. En Angleterre, le marché est favorable présentement, et les prix des pommes varient de 10s. à 30.

—Les affaires en beurre sont presque exclusivement locales et peu considérables. Il ne se fait point de demandes pour l'exportation. Il y a peu de beurres fins en offre, et ceux qui se présentent sont absorbés à bon prix, la cote des beurres est la même que la semaine dernière.

—Le marché au fromage est calme. Les détenteurs ne démordent pas de la ligne des prix qu'ils ont établie, et qui est pour le moment nominale, la demande des fromages d'automne va bientôt se faire sentir, et c'est ce qui explique l'attitude des commerçants. A Liverpool, le fromage vaut 58s.

—La *Mark Lane Express*, de Londres, dans sa dernière revue des marchés aux grains en Angleterre, dit que les prix des farines sont plus fermes, de même que ceux des blés importés. Il y a deux jours, la quantité des blés visibles au Canada et aux Etats-Unis ou en route pour l'Europe était de 30,082,000 minots. Le marché montréalais est tranquille et il n'y a pas d'affaires sérieuses en grains, à noter. Actuellement la demande en blé est faible ici. Les pois sont faibles à 70, les blés et les autres grains sont stationnaires. La nouvelle récolte arrive lentement sur le marché. Il n'y a aucun changement à noter sur le marché aux farines qui est tranquille.

—Les houblons indigènes nouvellement arrivés sur notre marché sont généralement de qualité très convenable, et l'on a toute raison d'espérer qu'ils pourront favorablement supporter la concurrence cette semaine. Les derniers avis d'Europe annoncent une baisse sur les houblons d'Allemagne. C'est une baisse temporaire, au dire des connaisseurs du marché. On n'a pas de données précises sur la récolte des houblons en Angleterre; ici les houblons de la Bavière valent 23c et les houblons extra de la Bohême font 25 à 28c. Sur le marché de Utica, N. Y., il se fait présentement quelques affaires en houblons à des prix variant de 15 à 18c suivant la qualité. A Montréal, on peut coter le houblon indigène au même prix environ.

—Nous constatons un peu plus d'activité que de coutume dans le marché aux poissons, les cotes sont très fermes.

—La hausse du bois de sciage, attendue par tout le monde ne fera pas encore son apparition. La demande de la part des entrepreneurs s'est ralentie; on dirait qu'ils n'osent se risquer; les propriétaires trouvent les prix de la construction très élevés; enfin il y a hésitation générale à se lancer de nouveau dans les risques de la spéculation.

—La brique est toujours rare, quelques chargements sont arrivés cette semaine, probablement achetés à la briqueterie directement.

—L'argent sur notre place est plus facile et plus abondant, vu le retour des fonds qui n'ont plus de placements aussi avantageux à l'étranger. Les banques cotent les prêts à demande de 5 à 5½ pour cent, les courtiers de 5½ à 6 pour cent.

—La bourse a eu quelques journées assez animées; divers événements avaient concouru à cet effet, le principal étant la chute puis le décès de l'honorable L. A. Sénécal.

—Le télégraphe de Montréal est très ferme par suite de l'achat que vient de faire Jay Gould du réseau rival de la Compagnie Baltimore et Ohio, qui prive le Pacifique Canadien d'un raccordement très utile.

—La somme totale des transactions de la semaine passée en épicerie se compare favorablement avec le total de la semaine précédente, et les paiements par les marchands détailleurs ont été assez satisfaisants.

Les épices proprement dites sont en abondance suffisante sur le marché pour qu'une fluctuation de prix soit possible d'ici à quelque temps. Dans les articles d'assortiment général les prix restent les mêmes ou à peu près, avec une fermeté assez prononcée. L'approvisionnement des genièvres de Kuyper vient cette année par voilier. Ils ont coûté cette année un peu plus cher que de coutume de l'autre côté de l'Atlantique. Les raisins frais de Valence sont rares cette année, et les prix en seront fermes jusqu'à la nouvelle récolte à 7½ c., le plus souvent 8 c. Il y en a 60,000 boîtes en route pour le marché de Montréal.

—Le commerce des fers maintient l'activité qu'il a prise la semaine dernière, nous n'avons aucun fait intéressant à noter dans cette branche d'affaires.

—Alcalis, marché plus faible, baisse de 5 c. sur la cote de la semaine dernière pour les potasses qui font aujourd'hui $4.25 à $4.30 le cent livres.

—Pour les œufs, la demande bonne, les affaires actives et les prix fermes. Les extras frais réalisent 19 c. dans quelques cas. La cote moyenne est de 17½ à 18 c. Il y a eu ces jours derniers quelques ventes d'œufs chaulés à 16 c. la douzaine.

—Les affaires en général ont été calmes, beaucoup plus calmes que la semaine dernière qui pourtant n'avait pas été brillante.

—Le saumon continue toujours à être très rare et recherché à $1.60 ainsi que les tomates à $1.30 avec tendance à la hausse.

—Les paiements continuent à être lents dans les épiceries, satisfaisants dans les fers et les cuirs mais ils laissent à désirer dans les nouveautés.

—On annonce toujours l'arrivée du SS "Dracona", ayant à bord 60,000 caisses de fruits de Valence et dont la cargaison est à peu près toute vendue à livrer.

—Les pertes totales provenant des incendies aux Etats Unis et au Canada pendant les neuf premiers mois de l'année ont été de $93 183,500.

—La réunion annuelle des actionnaires de la banque Molson a eu lieu le 10 octobre et le rapport des profits nets présenté par les directeurs s'est élevé à $317,340.25.

—Les pois canadiens sont en hausse sur le marché anglais et très fermes à la hausse. Malheureusement la hausse des frets a empêché nos exportateurs de remplir les ordres qu'ils avaient en mains et ce sont les compagnies de steamer qui ont réellement profité de l'avance des marchés anglais.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Instruments de musique pour fanfares et orchestres, vendus en détail au prix du gros, chez Lavigne et Lajoie, 1657 rue Notre-Dame.—4

Les Sourdes-muettes

Depuis longtemps, l'Institution des Sourdes-Muettes, 401 rue Saint-Denis, a attiré la bienveillante attention du public, tant par la nature singulièrement intéressante de son œuvre que par ses droits si légitimes à la sympathie générale.

Un bazar s'ouvrira dans la grande salle de l'institution demain, le 18 du courant, et se continuera les après midi et les soirées de la semaine.

La porte d'entrée sera celle de la rue Cherrier.

Il est à espérer que tous les amis de l'institution et le public en général prêteront à cette bonne œuvre leur cordiale coopération.

Un souper aux huîtres précèdera le bazar, les *invités à ce souper* sont priés de ne pas oublier ce soir, *le 17 courant*, à 8 heures p. m.

Ce même soir, il y aura un concert organisé par M. et Mme Saint-Pierre, dont la célébrité est déjà bien connue.

Le programme de cette séance musicale sortira aujourd'hui.

Que les amateurs ne manquent pas cette magnifique occasion de satisfaire leur avidité pour le grand et pour le beau !

Chemin de fer

M. H. Malingre, ingénieur de la compagnie du chemin de fer de Montréal et lac Maskinongé est arrivé samedi matin en cette ville.

Les travaux de terrassement de cette ligne qui va de Saint Félix de Valois à Saint-Gabriel de Brandon sont terminés. Déjà même deux milles de rails sont placés et une locomotive arrivera sous peu pour transporter les rails plus loin et terminer les travaux.

Il est probable que les trains circuleront sur la ligne et que le service sera complètement organisé avant les neiges.

Messe d'actions de graces

Une messe d'actions de grâces sera chantée à la Cathédrale, aujourd'hui, le 17 octobre, à 9 heures a. m., aux intentions des dames et des messieurs qui ont pris part à l'organisation du bazar de la Cathédrale.

Mgr l'archevêque de Montréal y adressera la parole.

Tous sont invités à cette messe tant pour remercier Dieu du travail fait jusqu'à ce jour à la Cathédrale que pour en obtenir le parachèvement complet.

Nouvelles religieuses

(De la *Semaine Religieuse*)

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES.

Dimanche, 16 octobre—Saint-Joseph du Lac.
Mardi, 18 octobre—Sainte Geneviève.
Jeudi, 20 octobre—Saint Constant.
Samedi, 22 octobre—Mont Sainte-Marie.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

Nativité à Montréal.—Dimanche 16, confirmation.

VISITE PASTORALE.

Lundi 17, à Sainte Clotilde; Mardi 18, Saint Jean-Chrysostôme; Mercredi 19, Saint Antoine Abbé; Jeudi 20, Hinchinbrooke; Vendredi 21, Saint-Urbain, Laprairie.

Dimanche—16, Solennité du Titulaire de Saint-Edouard, Saint-Calixte et Sainte-Thérèse.

Trouvé mourant

Un employé de la compagnie du chemin de fer du Pacifique est mort l'autre soir dans des circonstances très singulières.

Le gardien de la paix Atchison faisait sa ronde vers six heures et demie, rue Wellington, quand il aperçut un homme à terre, près d'une porte cochère, au coin de la rue Duke, à demi évanoui et portant une blessure près de l'oreille.

Près de lui se trouvait un marteau de charpentier couvert de sang.

Le blessé fut transporté au poste de police de la rue Young où on reconnut qu'il était ivre. Quand il eut recouvré connaissance on le conduisit à l'hôpital général et le médecin constata qu'il avait l'épine dorsale brisée. Il expira une demie heure après son entrée à l'hôpital.

Son nom est Charles Lépine, il était âgé de trente ans.

Le coroner a tenu une enquête sur le corps du malheureux et le verdict du jury a été: "Mort accidentelle à la suite d'une chute sous l'influence de la boisson."

Nouvelles religieuses

Les Quarante-Heures à la Longue-Pointe ont été célébrées cette année avec plus de pompe que jamais. Les autels richement ornés et décorés avec goût par les révérendes sœurs de la Providence, couvent de Saint-Isidore, présentaient un coup d'œil magnifique. Les offices du matin, durant les trois jours, ont été célébrés avec diacre et sous-diacre. Le chœur, sous la direction de Melle C. Deloy, organiste, et de M. J. B. E. Turcotte, maître de chapelle, et composé de MM. le Dr A. Prieur, F. Vinet, L. E. Dagenais, W. Bernard, J. B. Lachapelle, L. Paré, P. Robert, A. Lacas, Chs Lachapelle, F. Laurin, a chanté, le premier jour, la première messe de Concone; à l'offertoire MM. Vinet et Dagenais ont rendu le *Panis Angelicus* de J. T. Battman. Le second jour, le chœur a chanté la messe du second ton harmonisée; à l'offertoire, M. Dagenais chanta *O Salutaris* de L. Berdo. Le troisième jour, on rendit la messe de Battman en sol; à l'offertoire, M. Turcotte chanta *O Cor Amoris* de Gounod.

Courses au clocher

C'est samedi le deuxième et dernier jour des courses au clocher, données au parc Lépine, au bénéfice de l'hôpital Notre-Dame.

Malgré les excellents préparatifs faits par les organisateurs, il y avait peu de monde vendredi. La pluie avait endommagé la piste et il était difficile de calculer la vitesse des chevaux. Les meilleurs chevaux du "Hunt club" concoururent. Six chevaux prirent part à la première course pour une bourse de $120.

Résultat: Bonnie Duke, 1er; Tenshield, 2ème; Albani, 3ème; Skylark, 4ème; King Tam, 5ème et Mohawk, 6ème.

Seconde course—Bourse de $250.

Résultat: George L 1er; Percy, 2ème; Bircatcher, 3ème.

Course des ponies, bourse de $50.00—Mephistopheles 1er; Minnie B. 2ème.

Course aux barrières—1er Vigilance, 2e Estelia, 3e Prince Charles.

Ce dernier tomba en sautant la deuxième barrière et son jockey culbuta par dessus tête. Vigilance gagna aisément.

Samedi la journée a été splendide et il y avait foule aux courses qui ont été très intéressantes.

MUSIQUE NOUVELLE

Le morceau "Fête bachique" qui a été joué au jardin Viger avec beaucoup de succès par la fanfare de la Cité vient d'être publié pour le piano. Prix 50 cents, chez Lavigne et Lajoie, 1657 rue Notre-Dame.—4

—A une assemblée des promoteurs du projet de construction de la "Maison des Iroquois," tenue au Saint Lawrence Hall, sous la présidence de M. Hall, on a décidé de continuer les souscriptions à Montréal jusqu'à ce que la moitié du capital requis soit souscrite et de s'adresser ensuite aux capitalistes américains.

Feu l'honorable L. A. Senécal

A une réunion tenue à Saint-Jérôme sous la présidence de M. J. H. Leclair, maire, P. A. Longpré agissant comme secrétaire, les résolutions suivantes furent passées:

1o Proposé par M. Charles Godmer, secondé par W. Henry Scott et résolu: Que cette réunion a appris avec regret la mort de l'honorable L. A. Senécal, représentant la division des Mille Isles au sénat du Canada.

2o Proposé par Godfroid Laviolette, écr, secondé par Frédéric Beauchemin, docteur C. L. de Martigny et résolu: Que les citoyens de Saint Jérôme offrent à la famille du distingué défunt l'expression de leurs plus sincères condoléances dans le malheur qui vient de la frapper et soient invités à lui rendre un dernier hommage en assistant à ses funérailles afin d'y représenter en aussi grand nombre que possible la ville de Saint-Jérôme.

3o Proposé par C. L. de Martigny Ecr M. D. secondé par A. M. Lapierre, J. M. Richard, William Gauthier, W. B. Nantel et S. J. B. Rolland et résolu:

Que sa disparition va créer un vide difficile à remplir dans le monde des affaires de notre pays et sera vivement ressentie spécialement parmi ses compatriotes français qu'il a su dignement représenter par son esprit d'entreprise, son énergie et son activité.

4o Proposé par J B Rolland père secondé par J A Théberge, S G Laviolette, G A Nantel, M P P, et résolu,

Que copies des présentes résolutions soient adressées à la famille et aux journaux de Montréal et au *Nord*.

Signé,

A. LONGPRÉ,
Secrétaire.
J. H. LECLAIRE,
Président.

LA RUE SAINT-LAURENT

A la réunion spéciale du comité des chemins, convoquée pour entendre les vues des propriétaires de la rue Saint-Laurent à propos de l'élargissement de cette voie, un grand nombre d'intéressés étaient présents.

L'échevin Laurent, président du comité et les échevins Kennedy, Malone sont seuls présents.

Le président ouvre la séance malgré qu'il n'y ait pas de quorum.

Le président explique qu'en 1886, la ville proposait d'élargir la rue à 60 pieds, le coût à payer ½ par les propriétaires des deux côtés et l'autre ½ par la ville. L'élargissement devait être fait en 6 sections, une section par année.

Répondant à certaines objections, l'échevin Laurent dit qu'il n'y a pas un seul lot de moins de 50 pieds.

L'échevin Wilson arrive; il y a quorum.

L'échevin Laurent dit que chaque lot de 20 pieds de front aura à payer $500 en dix ans, et qu'il n'y a pas lieu de parler que l'expropriation ruinera des veuves et des orphelins.

M. Joseph demande pourquoi la ville s'écarte de la coutume de payer seulement ¼ de l'expropriation et si ce principe sera appliqué à toutes les rues.

L'échevin Laurent dit que c'est parce que la rue Saint Laurent est une grande artère et qu'il pense que ce principe sera appliqué probablement à la rue Notre-Dame, pour la même raison.

M. Quesnault expose avec beaucoup de clarté la question au nom des propriétaires. Il explique que les propriétaires ne sont pas opposés à l'élargissement de la rue, mais que lorsqu'il s'agit d'une voie de grande communication, d'utilité publique, le coût de l'élargissement doit être supporté par la ville tout entière. Il cite de nombreux exemples, dans lesquels la ville a payé les frais de travaux similaires.

Il termine en proposant de suspendre les opérations d'expropriation, et la suppression des lignes d'homologation, et qu'ensuite le comité s'adresse à la Législature pour faire amender la charte en vue de pouvoir prélever une taxe spéciale d'expropriation.

M. Brunet s'objecte au principe de l'expropriation totale, et dit que la ville ne doit exproprier que la lisière nécessaire à l'élargissement.

M. Brunet croit que l'offre de la ville est juste et que les propriétaires doivent l'accepter.

M. Papineau dit qu'il est opposé à ce que la rue soit élargie aux frais des propriétaires, dont chacun aurait à supporter une dépense de $4,000 à $5,000.

M. l'échevin Laurent réfute ces chiffres.

M. Papineau prouve par des faits que l'élargissement des rues Saint Paul, Notre-Dame et Saint Jacques a été la ruine des propriétaires et qu'il en sera de même pour la rue Saint Laurent; que les propriétaires de la rue Saint Laurent ne gagneront absolument rien à l'élargissement, au contraire, et que selon lui, jamais les propriétaires ne consentiront à payer.

Il dit que la rue appartient presque entièrement à des successions qu'on ruinera.

M. Papineau explique tout ce que le système actuel de la ligne d'homologation a coûté à la ville et aux propriétaires.

M. Darling dit que les propriétaires en dehors de la rue Saint Laurent seront opposés à ce que la ville paie entièrement les frais de l'élargissement de cette rue, et qu'il est très raisonnable de faire payer aux propriétaires de chaque côté de la rue ¼ des frais d'expropriation.

L'échevin Grenier dit que la rue ne sera pas élargie à moins que les propriétaires ne soient disposés à payer la ½ des frais d'expropriation, et qu'il est inutile d'essayer de faire revenir le Conseil sur sa décision; que la rue Saint Laurent a été traitée avec beaucoup de faveur par la Corporation qui a offert de payer la ½ des frais au lieu du ¼ et que si les propriétaires ne profitent pas de cette faveur, ils pourraient avoir dans l'avenir les ¾ à payer, lorsqu'ils demanderont l'expropriation.

M. D. Barry, parle au nom des propriétaires qui demandent que la ville paie tous les frais de l'expropriation, et il cite à l'appui, les principes appliqués à Paris, New-York et Boston en pareille matière.

M. H. Joseph répond à M. Barry et dit que les termes de la cité sont raisonnables, mais qu'il faudrait insérer une clause dans la loi qui oblige la cité à respecter les droits des veuves et des orphelins, en pourvoyant à l'achat de leur propriété en entier, à des prix justes et raisonnables.

M. J. C. Robillard veut parler, l'échevin Laurent l'empêche, malgré le désir qu'exprime la majorité de l'entendre, et la séance est levée.

Manteaux en Sealette

Nous faisons une spécialité, cet automne, de la fabrication des manteaux en sealette; nous en avons importé une quantité considérable, et nous vendons nos manteaux à très bas prix. Notre sealette est de première classe, ne l'oubliez pas. Rien de plus beau qu'un beau manteau en sealette bien fait et bien fini. Venez nous voir.

CHS DESJARDINS et CIE,
1537, rue Sainte Catherine,
Aux trois chevreuils. Montréal.

SOHMER

Le piano Sohmer a été adopté aux Conservatoires de New-York, Philadelphie, Boston, Vogt's Conservatory, New-York, College of Music. Aux couvents de Villa-Maria, Sacré-Cœur (Manhattanville) Ville de Salle (Long Island) couvent de Sorel, etc, etc. Aux principaux théâtres, Fifth Avenue, théâtre de New-York, Park Theatre, Comedy Theatre, etc, etc. Aux principaux collèges, Collège de Montréal, collège de Rigaud, etc, etc. 30—4

BULLETIN MARITIME

PORT DE MONTREAL

ARRIVÉS—16 octobre

SS Assyrian, 2695, W S Main capitaine, de Londres, 30 septembre, H et A Allan, cargaison générale.

SS Miramichi, 491, A Baquet capitaine, de Pictou, Brock et Cie., cargaison générale.

SS Invermay, 962, H Mitchell capitaine, de Pictou, Intercolonial Coal et Cie., charbon.

SS Fritzoe, 646, C Bech capitaine, de Glace Bay, W Muir & Son, charbon.

SS Lothair, 99, E Joyce capitaine, de Labrador, 30 septembre, J Lord et Cie., poissons.

16 octobre.

SS Sardinian, 2578, J Ritchie capitaine, de Liverpool, H et A Allan, général.

SS Norrona, 998, J Isaackson capitaine, de Glace Bay, dans le port avec une cargaison de charbon.

SS Bedlington, 889, J Owen capitaine, de Glace Bay, J et R McLea, charbon.

ACQUITTÉS—15 octobre

SS Bonavista, 836, D Anderson, capitaine, pour Pictou, Kingman, Brown et Cie., général.

SS Grasbrook, 1275, H Scheldt, capitaine, pour Hambourg, Munderloh et Cie, cargaison générale.

Goëlette Lady Belleau, 81, A Tremblay, capitaine, pour Québec, C A Boucher et Cie, sur lest.

Brigantin Sigria, 1003, Larson, capitaine, pour Buenos Ayres, Anderson, McKenzie et Cie, bois de service.

VAISSEAUX DANS LE PORT

Vapeurs

Assyrian, 2695, H et A Allan.
Miramichi, 491, Brock et Cie.
Invermay, 962, Intercolonial Coal Co.
Sardinian, 2577, H et A Allan.
Norrona, 998.
Bedlington, 889, J et R McLean.
Fritzoe, 146, W Muir et Fils.
Harbinger, 1296, Anderson, McKenzie et Cie.
Comte d'Eu, 1060, Bossière Frères et Cie.
Alcides, 2244, R Reford et Cie.
Lake Huron, 2646, H E Murray.
Siberian, 2558, H et A Allan.
Circassian, 3355, H et A Allan.
Vancouver, 3298, D Torrance et Cie.
Montreal, 2160, D Torrance et Cie.
Roraima, 761, H Dobel et Cie.

Vapeur

Sultan, 1323, Anderson, McKenzie et Cie.

Barque

Jane Kilgour, 351, C McLean.

Brigantins

Peggy, 242, Anderson, McKenzie et Cie.
Loyalist, 218, Anderson, McKenzie et Cie.

Voiliers

C Bernier, 116, J Baird et Cie.
Sainte-Anne, 125, C A Boucher.
Hudson, 99, Brock et Cie.
Atlanta, 113, S Munn et Cie.
S H Morse, 114, S Munn et Cie.
Good Intent, 72, Brock et Cie.
C J Brydges, 77, capitaine.
Sainte-Anne, 125, C A Boucher.

Dolmans en seal

Nous avons le plus bel assortiment de dolmans en seal que l'on puisse voir, à des prix variant depuis $150 à $200. Première qualité, bien faits, bien finis, en un mot garantis sous tous rapports.

CHS DESJARDINS et CIE,
1537, rue Sainte Catherine,
Aux trois chevreuils. Montréal.

SOYEZ PRETS

La plupart des attaques de choléra morbus, crampes, dissenterie et les coliques surviennent tout à coup dans la nuit. On doit employer les plus prompts moyens de les combattre. L'extrait de fraisier sauvage du Dr Fowler est le remède. Tenez-le contre toute éventualité. Il ne faillit jamais pour guérir ou soulager.

—A trois heures samedi matin, un officier de police a trouvé sur la voie du Grand Tronc, près du pont Victoria, le cadavre d'un homme. Le défunt se nommait John James Duckworth et il habitait Saint-Lambert avec sa famille. On croit qu'il s'était couché sur la voie quand les chars ont passé et lui ont broyé le corps.

L'HOTEL DU CANADA

La vogue qui s'est attachée à cet établissement depuis sa reprise par son nouveau propriétaire, M. Sabourin, ne fait que s'accentuer de plus en plus. Les anciens clients sont restés fidèles à l'hôtel du Canada et beaucoup de nouveaux se sont joints à eux. Les dîners à 25 cts sont fins et recherchés.

—M. Félix Cardinal, accusé d'avoir placé des pièces de bois et autres obstructions sur le chemin de fer Montréal et Champlain, vient d'être acquitté par le jury, après un procès de trois jours devant la cour d'assises de Beauharnois.

En résumé

La dyspepsie est une maladie terrible. Un foie en mauvais état est une misère. L'indigestion est l'ennemi de la santé.

L'appareil digestif humain est un des plus compliqués et constitue une des choses les plus extraordinaires en existence. Il est souvent en désordre.

La nourriture trop grasse, trop grossière, trop mauvaise, la mauvaise cuisine, la fatigue mentale, les longues veillées, les habitudes irrégulières et beaucoup d'autres raisons qui devraient ne pas exister, ont produit dans la nation américaine un grand nombre de dyspeptiques.

Mais la Fleur d'Août de Green a fait un travail étonnant en réformant ce triste état de choses, et en rendant la santé aux Américains au point qu'ils peuvent manger et être heureux.

Rappelez-vous:—Il n'y a pas de bonheur sans la santé. La Fleur d'Août de Green donne la force, la santé et le bonheur au dyspeptique. Demandez une bouteille à votre pharmacien. 75 cents.

GRANDS RESULTATS

Depuis plusieurs années, R. H. Brown, Kincardie, souffrait de la dyspepsie; il essaya plusieurs médecins et une grande quantité de remède, mais sans résultat. D'après l'avis de son médecin il essaya le B. B. B. qui, dit-il, a obtenu de "grands résultats." Il fait de ce remède les plus grands éloges.

—Arthémise Patry, âgée de 21 ans, a été arrêtée sous accusation de vol au préjudice de M. H. A. Brault, notaire. La prisonnière a plaidé coupable. Elle a été condamnée à quatre mois de prison.

UN VIEUX FAVORI

La saison des fruits verts et des breuvages d'été est le temps où les plus dangereux genres de choléra morbus et de douleurs d'intestins prévalent le plus. On devrait toujours avoir sous la main un préservatif comme l'extrait de fraisiers sauvages du Dr Fowler. Depuis trente ans il est le remède le plus efficace.

PETITE GAZETTE

—Faites usage de la farine préparée de Brodie.

—La poudre à pâtisserie "Cook's Friend" est la seule véritable. Toute autre offerte en vente est une contrefaçon. 155-a

Une mère reconnaissante.—"Mon jeune enfant souffrait d'un froid sur les poumons et elle était devenue comme un squelette; après qu'elle eut pris du Burdock Blood Bitters elle fut guérie de la faiblesse des poumons, de la constipation et de la débilité; deux médecins n'avaient pu la guérir."—Madame Samuel Todd, Sturgeon Bay, Ont.

Une sévère attaque.—"Je ne me suis jamais si bien porté dans ma vie que depuis que j'ai pris le B. B. B. J'avais une sévère attaque de bile; Je ne pouvais rien manger depuis plusieurs jours et j'étais incapable de travailler. Une bouteille m'a guéri."—John M. Richards, Sr., Tara, Ont. Pour toutes les maladies bilieuses, employez le B. B. B.

—Les palpitations du cœur, les affection nerveuses, la transpiration aux pieds et aux mains, les douleurs dans le dos et autres maladies du système nerveux sont guéries par l'usage des pilules ferrugineuses de Carter, préparées spécialement pour purifier le sang et le teint et donner du ton aux nerfs.

AVIS AUX MÈRES.—On devrait toujours administrer le Sirop adoucissant de Mme Winslow aux enfants pendant la période de dentition. Ce sirop calme l'enfant, amollit les gencives, soulage toutes les douleurs, guérit la colique et c'est le remède le plus efficace contre la diarrhée.—Prix, 25 cts la bouteille. 20-a-26

—Faites usage des petites pilules de Carter dans tous les cas de maladies nerveuses, d'insomnie, de faiblesse d'estomac, d'indigestion dyspepsie, etc., et vous éprouverez un soulagement immédiat. Le seul remède contre les affections nerveuses qui soit offert en vente à si bon marché. Prix 25 cts la bouteille.

—L'autre nuit, une alarme de la boîte 72 appela la brigade au No 81, rue Visitation. Le feu avait pris dans une corde de bois déposée en arrière de la résidence de M. Nazaire Dufort. On ignore l'origine de ce feu.

FINANCE et COMMERCE

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par MM. L. J. Forget & Cie., courtiers en valeurs de bourse, grains et provisions. No 1715 rue Notre-Dame, Montréal.

MONTREAL, 15 Oct. 1887.

STOCKS	Valeur des parts	Dernier dividende semi annuel. Pour cent.	Vendeurs Pour $100	Acheteurs Pour $100
BANQUES				
Banque de Montréal	$200	5	221¼	220¾
Banque Ontario	100	3½	122	120
Banque du Peuple	50	3	108	107
Banque Molson	50	4	140	137
Banque de Toronto	100	6	202	201½
Banq. Jacques-Cartier	25	3	90	
Banque des Marchands	100	3½	131½	131
Banque de Québec	100	3½	115	110
Banque Nationale	100	2	63	45
Banq. des Tow. de l'Est	50	3½	.....	117
Banque Union	60	3	93	90½
Canadian B'k of Com	50	3½	120¼	119¾
Federal Bank	100	3	103½	101½
Imperial Bank	100	4	.....	.....
Dominion Bank	50	5	.....	.....
Banque d'Hamilton	100	4	.....	.....
Banque Standard	50	3½	.....	.....
Banque Hochelaga	100	3	100	92
Banque Ville-Marie	100	3½		97
DIVERS				
Intercolonial Coal Co	100	2-3 m.	.....	.....
Montreal Tel. Co	40		95¼	94¾
Dominion Tel. Co	100	2-3 m.	.....	.....
Rich. & Ont. Nav. Co	100	3	52½	52
Montreal Street R'y Co	50	5	245	235
Montreal Gas Co	40	6	202	201½
Canada Cotton Co	100	1½-3m	.....	.....
Montreal Cotton Co	100	2-3 m.	.....	.....
Dundas Cotton Co	100	.....	.....	.....
Hochelaga Cotton Co	100	2½-3m	.....	.....
Stormont Cotton Co	100	.....	.....	.....
Merchants Manf'g Co	100	.....	.....	.....
Royal Can. Ins	25	3	.....	.....
Mont'l Loan & Mort. Co	100	3	.....	.....
Canada Shipping Co	100	.....	.....	.....
Canada Paper Co	100	5	.....	.....
Guarantee Co	100	.....	.....	.....
Burland Lith. Co	100	.....	.....	.....
Dom. Cattle Co	100	.....	.....	.....
Qu'Appelle Farm Co	50	.....	.....	.....
Can. N. W. Land Co	45	.....	45	40
Bell Telephone Co	$100	2-3 m.	.....	.....
Accident Ins. Co	100	.....	.....	.....
Canadian Pacific R'y	100	1¼	51¾	51½
St. Paul, Minn. & Man.	100	2½-3m	.....	.....
Ontario & Quebec R'y	500	.....	.....	.....
Paton Manf'g Co	100	.....	.....	.....
Montreal 4 p. c. Stock	.....	.....	.....	.....
Montreal 6 p. c. Stock	.....	.....	.....	.....
Canada Cotton bonds	.....	.....	.....	.....
Montreal Cotton bonds	.....	.....	.....	.....
Dundas Cotton bonds	.....	.....	.....	.....
Champ. & St. L. bonds	.....	.....	.....	.....
Canada Central bonds	.....	.....	.....	.....
Can. Pac. land bonds	.....	.....	.....	.....
Inter. Coal bonds	.....	.....	.....	.....
Harbor 5 p. c. bonds	.....	.....	.....	.....
" 6 p. c. bonds	.....	.....	.....	.....
" 5 p. c. bonds	.....	.....	.....	.....

AVANT-MIDI

15	"	Banque de Commerce	à 120
25	"	Montreal Street Railway	à 235
5	"	Montreal Gas Co.	à 205
50	"	do	à 203¾
200	"	do	à 204½
100	"	do	à 204
25	"	Cie Nav. Richelieu et Ontario,	à 52½

MARCHÉ DE GROS

Montréal, 15 Octobre 1887.

GRAINS, FARINES, ETC.

Patente	$4 25	à 4 65
Extra Supérieur de choix	4 10	à 4 15
Extra Supérieur	0 00	à 4 05
Extra Superfine	0 00	à 3 90
De goût	3 70	à 3 75
Extra du printemps	3 55	à 3 60
Superfine	3 30	à 3 40
Forte de boulanger du Canada	4 00	à 4 05
do du Manitoba	4 40	à 4 50
do des Etats Unis	4 40	à 4 60
Fine	3 20	à 3 30
Moyenne	3 00	à 3 10
Recoupes	2 60	à 2 70
EN SACS D'ONTARIO		
Medium	1 80	à 1 90
Extra du printemps	1 70	à 1 75
Superfine	1 50	à 1 60
Fine	1 35	à 1 40
Moyenne	1 20	à 1 30
Forte de boulanger de la ville (en sacs de 140 lbs) par 196 livres	4 40	à 4 55
Farine d'avoine, en barils	4 00	à 4 25
Farine d'avoine granulée, en barils	4 25	à 4 30

Quantité de produits reçus hier:

	G.-T.	P.C.	Canal
Blé, minots		8,400	
Pois, minots	14,450	1,200	20,865
Avoine, minots	1,700	.....	.....
Orge, minots	3,400	.....	.....
Fleur, barils	1,185	250	.....
Œufs, caisses	.....	50	.....
Beurre, tinettes	17	.....	22
Fromage, boîtes	464	1,124	80
Lard barils	.....	150	.....

PROVISIONS LOCALES

Lard canadien, par baril	$ 0 00	à 0 00
Lard pour aliments, de l'ouest, b.	0 00	à 18 00
Lard de l'ouest, le baril	0 00	à 18 50
Lard léger pour aliments, le baril	0 00	à 0 00
Bœuf pour aliments, le baril	0 00	à 0 00
Bœuf indien pour aliments	0 00	à 0 00
Jambon, la lb.	0 11½	à 0 13
Jambon sous canevas, la lb.	0 00	à 0 00
Saindoux de l'ouest, en seaux, lb	0 00	à 0 09½
Saindoux canadien, en seaux	0 00	à 0 00
Lard fumé, la lb.	0 10½	à 0 11
Epaules	0 00	à 0 10
Suif raffiné, la lb.	0 00	à 0 06½

BEURRE

	c.	c.
Crèmerie	21	à 23½
Townships	17½	à 21½
Morrisbourg	17	à 20½
Brockville	16½	à 20
De l'Ouest	15	à 18

FROMAGE

Le meilleur de septembre	11¾	à 12
Le meilleur d'août	00	à 11½
Bon	11	à 11¼
Qualité moyenne	10	à 10¾

LA MINERVE
FONDÉE EN 1826

La souscription à l'édition quotidienne est de $6 pour la ville et de $5 pour la campagne.
La souscription à l'édition hebdomadaire est de $1 par an.

Les annonces, par ligne agate, première insertion, 10 cents; insertions subséquentes, 5 cents. A longs termes, conditions spéciales.

Toute espèce d'impressions exécutées dans nos ateliers.

Adresser toutes communications:
LA MINERVE
15, Place Jacques-Cartier,
MONTRÉAL.

CANADA

MONTRÉAL, 17 OCTOBRE 1887

Le "Mail" et l'union commerciale

A maintes reprises, le *World* a affirmé que la campagne entreprise par le *Mail* en faveur de l'union commerciale n'était pas très désintéressée, qu'elle devait même lui rapporter $15,000 suivant un contrat intervenu avec le fameux agitateur M. Wiman. Voici ce qu'il disait dans son numéro du 3 octobre :

> Ce ne semble plus être un secret pour personne que le prix payé au *Mail* pour sa propagande en faveur des pernicieuses doctrines anti-canadiennes de M. Wiman est de $15,000 pour un an. D'après cette histoire, on en serait arrivé à une entente dans le fameux conclave secret tenu à Détroit, quand le *Mail* biffa religieusement le nom de M. C. W. Bunting de la liste des personnes de distinction présentes à l'assemblée de l'union commerciale tenue au Détroit. La contribution du *Mail*, devra consister, dit-on, de douze colonnes de matière par semaine concernant l'union commerciale.
>
> Si d'un autre côté l'histoire qui a cours partout au sujet du prix donné au *Mail* n'est pas correcte, ce journal devrait profiter de la première occasion pour la contredire. Car il faut l'avouer il y a une accumulation de preuves circonstancielles qui semblerait indiquer que les accusations en question sont exactes pour ce qui est de leur substance. Par exemple, M. Bunting était au Détroit à la date mentionnée, tint des conférences avec les partisans de M. Wiman, resta avec eux plusieurs jours et se rendit en leur compagnie à Buffalo. Il est également vrai que quelques semaines avant la campagne de Détroit le *Mail* avait lâché le projet d'union commerciale et reprit la question immédiatement après avec une vigueur nouvelle. Au surplus si quelqu'un veut prendre la peine de faire le calcul il trouvera que le *Mail* a publié avec promptitude et régularité une douzaine de colonnes par semaine—conformément à l'entente qu'on dit exister.
>
> Mais en sus de tout cela il y a un témoignage très fort contre la feuille de Toronto qui se dit le premier journal d'Amérique. A première vue c'a l'air d'une somme considérable que $15,000. On trouve cependant, par un calcul très simple, que pour cette somme le *Mail* doit fournir une moyenne de deux colonnes par jour ou six cents colonnes par année. Cela fait $25 la colonne ou exactement 10 cts la ligne, ce qui est le taux ordinaire des annonces du *Mail*. M. Wiman est un imprimeur tout comme M. Bunting, et apparemment ils ont traité la chose comme une question d'affaires.
>
> Il paraîtrait aussi que le *Mail* fait une estimation joliment correcte de la valeur de son espace consacré aux réclames.

Le *World* a réitéré depuis son assertion, mais l'organe principal de l'union commercial n'a pas soufflé mot. Il est des accommodements avec bien des vertus supposées farouches.

UNE FAUSSE INTERPRÉTATION

La *Vérité*, dans son dernier article à notre adresse, prétend nous avoir assommé, foudroyé par la citation d'une page d'un livre de don Sarda, intitulé *Le libéralisme est un péché*.

L'auteur, après avoir fait la distinction entre la noble soumission de la foi et le servilisme rampant, parle des résistances permises et recommandables : "non seulement recommandables mais encore obligatoires en conscience ; comme il arriverait, dit-il, si, de bonne ou mauvaise foi, avec des intentions droites ou non, un *supérieur voulait contraindre un inférieur à souscrire des formules, à prendre des positions, à tremper dans des connivences ouvertement favorables à l'erreur, désirées, ourdies et applaudies par les ennemis de Jésus-Christ*."

Après cette citation la *Vérité* chante son triomphe en ces termes :

"Vraiment, ne dirait-on pas que ces lignes écrasantes ont été écrites expressément pour confondre ceux qui, dans un moment d'étrange aveuglement, ont voulu contraindre les catholiques de ce pays, au nom de l'autorité épiscopale, "à tremper dans des connivences ouvertement favorables" à l'orangisme, désirées, ourdies et applaudies par les loges ?"

Encore une fois, la doctrine est bonne, mais l'application qu'en fait la *Vérité* est fausse et malicieuse.

Il n'est pas suffisant de dire : "ces paroles écrasent et confondent nos adversaires," il faudrait avant tout le prouver. Si la *Vérité* connait, dans notre catholique province, des évêques ou supérieurs ecclésiastiques qui ont voulu contraindre leurs inférieurs à souscrire à des formules, à prendre des positions, à tremper dans des connivences ouvertement favorables à l'erreur, désirées, ourdies et applaudies par les ennemis de Jésus-Christ, elle n'a qu'à les nommer et à produire leurs écrits ou le témoignage des inférieurs qui ont subi cette injuste pression de leur part. Tant qu'elle n'aura pas fait cette démonstration, personne ne le croira.

Quels sont donc les supérieurs schismatiques qui ont "voulu contraindre les catholiques de ce pays à tremper dans des connivences ouvertement favorables à l'orangisme, désirées et applaudies par les loges ?" C'est un mystère que les gens éveillés ne sauraient expliquer.

Nous savons bien que les Orangistes ont sollicité du parlement fédéral un acte d'incorporation, ou de reconnaissance civile devant la loi : nous savons qu'ils ont travaillé l'opinion publique dans ce sens ; et que dans le parlement tous les orangistes, sans distinction de parti, ont voté pour ce projet de loi, et que de l'autre côté, tous les catholiques, sauf deux d'Ontario, aussi sans distinction de parti ont voté contre les principes des sociétés secrètes.

Assurément, aucun chef n'a voulu contraindre les catholiques de ce pays à supporter cette mesure, la seule que les orangistes ont mise devant le public depuis longtemps. De plus, nous ne connaissons pas un seul journal catholique qui leur ait prêté son appui ou son influence dans cette tentative de fortifier leur position dans ce pays.

Ainsi, le beau triomphe de la *Vérité* n'est qu'un rêve à la Don Quichotte.

Si notre confrère avait réellement voulu trouver un cas tel que celui prévu ou supposé par don Sarda, il aurait traversé les frontières pour citer celui du Père McGlynn. Celui-là voulait bien entraîner ses paroissiens, ses inférieurs dans un mouvement favorable à une grande erreur sociale ; et ses paroissiens devaient lui résister à outrance, avec d'autant plus d'assurance que lui-même résistait à son évêque.

Dieu merci, nous n'avons pas d'abbé McGlynn au Canada. Nous avons bien quelques froissements regrettables commencés et soutenus par des hommes de poivre et de vinaigre, des ennemis de la paix qui se combattraient eux-mêmes s'ils n'avaient pas d'autres adversaires. Mais qu'il nous arrive un abbé McGlynn au Canada, ou un second Chiniquy, et nous lui promettons une résistance à outrance, suivant le principe de don Sarda.

Si maintenant le rédacteur de la *Vérité* n'est pas convaincu qu'il n'est pas en état d'interpréter et d'appliquer la saine doctrine pour l'usage du public, nous le plaignons de toutes les forces de notre âme.

Pour exercer son intelligence dans ces matières, nous lui donnons à méditer le texte suivant tiré de l'Ecclésiaste, chap. 7 verset 17.

"Ne soyez pas trop juste et ne soyez "pas plus sage qu'il n'est nécessaire, de "peur que vous n'en deveniez stupide."

L'ORGANE DIFFAMATOIRE

L'*Etendard* a accueilli le retour de l'honorable M. Chapleau avec ses injures et ses grossièretés habituelles, qui font lever les épaules de dégoût aux libéraux eux-mêmes. Il parle de *la théorie anti-catholique et anti-sociale de M. Chapleau*.

De quoi l'hypocrite calomniateur veut-il parler ici ? Il l'ignore probablement lui-même, mais il compte que ses pauvres dupes ne le lui demanderont pas, et que la calomnie fera son chemin.

Il affirme que la devise de M. Chapleau est celle de Gambetta : *Le cléricalisme, voilà l'ennemi*. Tout cela pour punir l'honorable secrétaire d'Etat d'avoir fait passer à Québec, le bill de l'université catholique à la demande des évêques et d'avoir été décoré par le pape.

Il se garde bien, par exemple, de rappeler que son fétiche à lui, M. Mercier, avait pour devise : *L'école politico-religieuse, voilà l'ennemi* ; qu'il a dénoncé l'ultramontanisme et glorifié les principes de 89. Cela pourrait troubler le breuvage ministériel et gâter les bonnes choses que renferme le fonds des reptiles.

UNE PAIRE DE MAIRES

La *Pall Mall Gazette* fait remarquer que jamais lord-maire de Londres n'a réuni autant de qualités diverses que M. Polydor de Keyser, le lord-maire nouvellement élu pour l'année prochaine, qui est à la fois belge, catholique, franc-maçon, chevalier de l'ordre de Léopold, lunetier, maréchal-ferrant, boucher, maître d'hôtel, rôtisseur et tréfileur de métaux précieux. Actuellement, M. de Keyser est surtout connu comme propriétaire d'un hôtel renommé situé sur le quai de la Tamise, et ses connaissances comme maître d'hôtel lui rendront sans doute de grands services dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Ce personnage n'est cependant pas plus étonnant que notre ex-maire, M. Beaugrand. Ce dernier a été tour à tour clerc Saint-Viateur (Joliette), marin de long cours, soldat (Mexique), peintre en bâtiment, artiste culinaire (Mass.), imprimeur, fondeur de journaux, franc-maçon, chevalier de la légion d'Honneur, commandeur de l'ordre de Nicham-Iftikar, etc., etc. Autre point de ressemblance avec le lord-maire, il est le seul qui en Amérique ait porté une robe écarlate fourrée d'hermine.

Montréal n'a rien à envier à Londres, grâce à M. Beaugrand. Que les habitants de la Tamise se le tiennent pour dit !

ECHOS DU JOUR

Il est question de fusionner le *Moniteur Universel* et le *Français*, de Paris.

—

Les taxes commerciales prélevées jusqu'à présent dépassent $600,000.

—

L'enquête des boodlers sera reprise cette après-midi. On s'attend à des émotions.

—

M. John F. Noyes, avocat de Waterloo, sera le candidat libéral à la prochaine élection du comté de Shefford.

—

Le comte de Sesmaisons, notre ci-devant consul-général, est nommé représentant de la France à Prince Port, où il remplace M. de Bacourt, transféré au Chili.

—

Le *Mail* a mis au monde un nouveau canard : M. Chapleau et M. Mercier seraient sur le point de faire alliance ? Le discours de M. Chapleau devant l'association Conservatrice fait bonne justice de cette histoire qui n'en est pas à sa première édition. L'*Etendard* qui dénonçait, lui, toute idée de coalition avec M. Mercier, a préféré la faire à son profit. Et il est des bonnes âmes qui croient à sa bonne foi !

—

Le marquis de Lorne a quitté Aix-les-Bains, le 3 octobre, se dirigeant sur Londres. La princesse Louise devait partir le lendemain pour aller rejoindre la reine Victoria en Ecosse.

—

Si l'accroissement de notre race se continue dans la même proportion, il y aura, avant la fin du siècle prochain, plus de Français au Canada qu'en France même. *Crescite et multiplicamini!*

—

L'honorable M. John McLeod, chef du gouvernement au conseil législatif de la Nouvelle-Ecosse, quitte cette province pour aller se fixer en Californie. On lui a donné un banquet à son départ.

—

Plus de la moitié de la voie ferrée sur le mont Pilate, près de Lucerne, est achevée. Le *Vaterland*, de Lucerne, nous apporte à ce sujet de curieux détails. Il y a en ce moment quatre cents ouvriers occupés à la dernière partie de la voie. Comme il y aura un grand tunnel en dessous de l'*Esel*, un des trois sommets du Pilate, les ouvriers ont reçu des approvisionnements de vivres pour une durée de trois mois. Un médecin et tout un personnel spécial passeront l'hiver à l'hôtel Bellevue, un des hôtels de la montagne.

—

Le baron Louis de Viel-Castel, l'un des doyens de l'Académie française, l'auteur éminent d'une histoire de la Restauration, est actuellement fort malade. Le baron de Viel-Castel fut d'abord diplomate, il était directeur des affaires politiques aux affaires étrangères lorsque survint le coup d'Etat de 1851, qui lui fit donner sa démission. Dès lors, il se voua aux travaux historiques qui, en 1873, l'ont fait nommer par l'Académie française au fauteuil du comte de Ségur. M. de Viel-Castel est petit-neveu de Mirabeau par sa mère.

—

Mgr N. Z. Lorrain, vicaire apostolique de Pontiac, est allé passer les journées de samedi et dimanche, à l'île Bizard, chez M. l'abbé Proulx. On se rappelle que celui-ci fut le compagnon de Sa Grandeur dans sa tournée pastorale à travers ses missions ; il fut aussi son confrère de collège et de séminaire, son ami d'enfance. Ses connaissances d'autrefois, alors que Mgr Lorrain allait passer une partie de ses vacances d'écolier à Sainte-Geneviève chez Mme Forbes, se sont fait une fête de le revoir après tant d'années, après un aussi grand changement dans sa position hiérarchique.

—

On raconte de Londres à l'*Indépendance belge* ce joli trait de mœurs judiciaires :

> La semaine a été fertile en traits de mœurs. Par exemple, lisez le verdict du jury d'enquête sur l'incendie du théâtre d'Exeter. Les jeunes architecturales de feu le Royal Théâtre, l'incurie des magistrats qui autorisèrent l'ouverture d'une pareille salle, inspirent aux douze juges une indignation profonde. Mais quelque chose les révolte davantage : c'est qu'on les ait laissés délibérer pendant quatre heures sans leur apporter la moindre goutte d'alcool ou de jus de houblon ! Eux aussi étaient victimes d'un incendie—d'un incendie intérieur—et rien n'avait été fait pour l'éteindre. Aussi leur verdict ne se borne-t-il pas à recommander de nouveaux et sévères règlements pour la construction des théâtres. Il y a un post-scriptum réclamant d'urgence une loi qui oblige l'autorité "à servir des rafraîchissements aux jurys en délibération."

A TRAVERS L'EUROPE

LES ACTES DE LÉON XIII

La société de Saint-Augustin (Desclée, de Brouwer et Cie, à Lille) nous adresse un recueil des *Actes de Léon XIII*, qu'elle accompagne de la note suivante :

> En publiant cette année les *Actes* de S. S. Léon XIII, nous n'avons pas eu seulement à cœur d'offrir au grand Pontife un hommage à l'occasion de son jubilé sacerdotal et de laisser aux catholiques un souvenir de cet heureux anniversaire ; nous avons voulu surtout mettre à la portée de tous, en particulier du clergé, une source de doctrine, un recueil de conseils, un instrument d'étude, et coopérer de notre mieux à la diffusion des enseignements de la Chaire apostolique.
>
> En effet, c'est dans les *Actes* des Souverains Pontifes, dans leurs bulles et constitutions, dans leurs encycliques, lettres aux évêques des différents pays, allocutions aux cardinaux, que les catholiques doivent chercher lumière et direction ; c'est de la parole des Papes que doivent surtout s'inspirer les prêtres et les laïques instruits, écrivains ou hommes d'action. Et c'est dans les Actes du Souverain Pontife régnant qu'ils doivent chercher la direction *actuelle* de leurs efforts, puisque c'est lui que Dieu a chargé des intérêts de l'Eglise au temps présent.
>
> Or, depuis le commencement de son Pontificat, Léon XIII n'a pas failli à sa mission de docteur et de pasteur ; il a fait entendre sa voix sur les plus graves questions de notre temps ; il a porté son attention et exercé sa vigilance sur tout ;
>
> Organisation chrétienne des écoles—direction imprimée à l'enseignement de la philosophie—impulsion donnée à l'étude des belles-lettres, de l'histoire, des sciences ;
>
> Défense de la société contre le socialisme, la franc-maçonnerie, la révolution ;
>
> Développement de l'esprit chrétien par le tiers ordre et le rosaire ;
>
> Affirmation et explication de la doctrine traditionnelle de l'Eglise sur le pouvoir politique, le gouvernement des peuples chrétiens, les rapports de l'Eglise et de l'Etat, la constitution de la famille ;
>
> Extension de la hiérarchie épiscopale,—propagation de la foi,—amélioration de l'état des Eglises d'Orient,—protection des ordres religieux ;
>
> Règles de conduites tracées aux catholiques des différentes contrées dans les difficultés politiques et sociales de notre temps, dans les controverses, etc., etc.
>
> Sans doute tous les Actes relatifs à ces matières ne sont pas strictement doctrinaux ; mais tous renferment de graves enseignements, de précieux conseils, tous manifestent clairement la pensée dominante de Celui qui est notre guide. En les lisant avec attention, on remarquera que les plus importants ont été préparés d'avance, publiés au moment opportun, expliqués ensuite.
>
> Il nous a semblé que la seule introduction convenable à notre recueil est la constitution du concile du Vatican, *Pastor æternus*, sur l'autorité du Souverain Pontife.
>
> Quant au recueil lui-même, nous avons tenu à ce qu'il fût aussi complet que possible : nous y avons inséré non seulement les grandes encycliques, mais encore tous les documents qui nous ont paru avoir un intérêt général : nous n'avons omis que les actes d'administration proprement dite et les lettres ordinaires d'encouragement, de félicitations, etc.
>
> Les documents sont reproduits avec l'exactitude la plus scrupuleuse. Notre recueil se compose de deux volumes, répondant chacun à cinq années de pontificat : ler 1878-1882 ; 2e 1883-1887. A l'avenir il nous suffira d'ajouter un volume en temps opportun, pour tenir notre publication au courant.
>
> Une table analytique des documents se trouve à la fin de chaque volume ; de plus, une table alphabétique des matières, détaillée et très soignée, placée à la fin du second volume, facilitera les recherches, et sera à coup sûr appréciée par les publicistes, professeurs, hommes d'étude.

—

DÉMONSTRATION PROTECTIONNISTE

Une démonstration a eu lieu à Londres, à Hyde-Park ; elle se composait de près de 4,000 ouvriers venus de plusieurs villes et employés en majorité à des raffineries de sucre.

L'assemblée a adopté plusieurs décisions, une première résolution contre les primes sur les sucres et une autre tendant à l'établissement de droits protecteurs sur les marchandises étrangères.

Les orateurs qui ont pris la parole ont dit que cinquante mille ouvriers sont sans emploi à cause des primes sur les sucres et que quarante mille autres sont sans ouvrage par suite des avantages accordés aux armateurs étrangers.

—

UN CATHOLIQUE MAIRE DE LONDRES

Le lord-maire de Londres élu pour l'année prochaine, M. de Keyser, est catholique. Le *Daily Telegraph* fait à ce sujet les réflexions suivantes :

> Il serait absurde de penser que, pour des motifs religieux, on dût faire opposition au choix du digne et illustre citoyen dont le nom restera certainement dans l'histoire comme celui du premier *lord-mayor* catholique de Londres, depuis les jours douloureux (*fierce*) de Henri VIII.
>
> L'élévation d'un catholique au premier poste civique de Londres est par elle-même une manifestation du changement qui s'est opéré dans le sentiment anglais. Il fut un temps où le seul bruit d'un événement pareil aurait fait vomir feu et flammes de toutes les chaires d'Angleterre... En 1850, lorsque l'Angleterre était surexcitée contre le cardinal Wiseman, alors que toutes les classes de citoyens et tous les partis s'unissaient pour le dénoncer et que le Parlement votait à une énorme majorité un "acte pénal," qui aurait jamais pensé qu'en moins d'une génération, toute cette fureur insensée aurait été oubliée ?
>
> Il n'est pas jusqu'à l'état actuel de la question irlandaise, si triste et pénible soit-il, qui ne montre la cessation de tout antagonisme religieux entre les deux îles-sœurs. L'ancien épouvantail de "l'influence sacerdotale" a perdu toute sa force. Les collèges anglais ont élu, à d'immenses majorités protestantes, des catholiques irlandais, sans qu'un seul manifeste électoral trouvât opportun de relever le fait... Les ritualistes, qui ont réconcilié le peuple avec les pratiques religieuses du catholicisme, ont contribué puissamment à faire prévaloir cette nouvelle tolérance ; mais l'on doit aussi beaucoup aux très nobles procédés et aux qualités indéniables d'homme d'Etat dont Léon XIII est doué. Beaucoup aussi a été fait par le cardinal Manning, dont tout le monde pense et dit le plus grand bien.

—

MAUVAISE HUMEUR CONTRE LA FRANCE

Le *Tageblatt*, parlant des résolutions prises par le gouvernement allemand concernant la famille Brignon et le fils Schnœbelé, exprime l'opinion que cette preuve éclatante de l'esprit de conciliation des Allemands ne produira probablement pas la moindre impression en France.

"Le peuple qui pouvait autrefois s'appeler avec quelque raison le plus chevaleresque du monde a, dit le *Tageblatt*, perdu tout noble sentiment, et l'Allemagne se tromperait grandement en comptant sur la reconnaissance de la France. Il est beaucoup plus probable que l'attitude conciliante de l'Allemagne sera considérée par les Français comme un aveu tacite de nos torts. Vu l'état de surexcitation des esprits au-delà des Vosges, on doit peut-être renoncer pour toujours à l'espoir de voir s'améliorer les relations entre l'Allemagne et la France."

—

LE MARIAGE DE MLLE DE CHARETTE

Une immense affluence, venue de toute la Bretagne, de Paris et des provinces les plus éloignées, s'était donné rendez-vous à la Basse-Motte, chez le général et la baronne de Charette, pour le mariage de Mlle Henriette de Charette avec M. François d'Hannoncelles.

Un grand nombre de zouaves pontificaux, beaucoup de dames, beaucoup de paysans en costumes locaux remplissaient les salons et les jardins du joli cottage offert au général par son régiment.

La chapelle, non encore terminée, avait été provisoirement complétée par des cloisons en planches couvertes de tentures et de guirlandes de fleurs.

Mlle de Charette était conduite par son père, qui portait le grand cordon de Naples avec toutes ses plaques et décorations. Elle-même avait au corsage des fleurs de lis en diamants que lui avait apportées le matin le duc de Chartres, et sur la tête, retenant son voile de dentelles disposé en mantille, la branche de laurier en diamants que lui a offerte le régiment des zouaves pontificaux.

Dans le cortège, on remarquait S. A. R. le duc de Chartres, portant le grand cordon du Danemark ; le comte de La Tour, représentant du roi de Naples, etc.

Le cardinal Place, avant d'unir les époux et de leur donner solennellement la bénédiction envoyée télégraphiquement par le Pape, a prononcé une allocution dans laquelle il a salué toutes les gloires du régiment des zouaves, dont le drapeau, porté par le colonel d'Albiousse, figurait à gauche de l'autel.

Le repas qui a suivi, avec des tables mises pour les dames dans toutes les pièces du cottage et un buffet au rez-de-chaussée pour les hommes, a été cordial et animé. A la fin, plusieurs toasts ont été portés par le duc de Chartres, par le général de Charette au Pape Léon XIII, etc.

Voici le toast porté par Mgr le duc de Chartres :

> Monsieur, Madame,
>
> Permettez-moi de porter votre santé, de vous exprimer les souhaits que vos amis dévoués et empressés forment pour un bonheur que vous méritez bien. La joie générale de ce jour est un premier garant de ce bonheur pour ceux qui vous connaissent ; il en est de meilleurs : c'est votre caractère, votre foi, votre vaillance.
>
> Je suis chargé de vous exprimer tous les vœux de mon frère. Il aurait voulu être ici, vous le savez, madame. Je suis fier d'être en cette circonstance l'interprète de celui qui naguère encore s'intitulait le premier serviteur de la France. Ces paroles sonnent bien à la Basse-Motte, dans ce séjour où l'on est sans cesse sous l'empire de deux sentiments : une ardente foi pour notre Dieu, un profond dévouement pour notre patrie.
>
> Serviteurs de la France, nous l'avons été tous deux, mon général,—permettez ce souvenir,—dans des circonstances bien glorieuses pour vous et pour vos compagnons, bien émouvantes pour moi, bien tristes pour tous les Français.
>
> Serviteurs de la France, nous l'avons été, nous le sommes encore, nous le serons toujours !

Et S. A. R. le duc de Chartres termina son toast en levant son verre à la santé des mariés.

Malgré les menaces du temps, un beau soleil a favorisé cette belle réunion.

UNE SCÈNE MUNICIPALE

C'est à rendre jaloux quelques-uns des échevins de Montréal.

La scène se passe à une dernière séance du Conseil municipal de Troyes, France. Un conseiller, M. Fortier, ayant demandé l'ajournement de la question des eaux de la ville, on lui reprocha de vouloir faire de l'obstruction. Voici l'incident tel que le rapporte l'*Aube* :

> M. Fortier a la parole pour présenter une observation. Il revient sur la question des eaux et dit que, précisément, lors de la discussion du rapport dont il était l'auteur, la municipalité de cette époque est tombée parce que l'on a voulu confier à l'ingénieur Bechmann les travaux dans les mêmes conditions qui sont proposées aujourd'hui. M. Fortier demande l'ajournement de la question.
>
> M. Bouilier se fâche. Il dit que la question actuelle n'a aucune analogie avec le traité Bechmann et que M. Fortier fait de l'obstruction.
>
> La discussion, sur ce ton agressif, ne tarda pas à dégénérer en véritable querelle et les propos les moins parlementaires sont échangés de part et d'autre.
>
> M. Marot, très à cheval sur l'étiquette, voyant M. Fortier tendre un bras dans la direction de M. Bouilier, se voile la face et s'écrie d'une voix lamentable : — "Vous osez montrer M. le maire au doigt !..." Et de la place que nous occupons, il nous semble percevoir les sanglots du trop sensible conseiller qui vient de manifester son indignation d'une façon si véhémente et si topique.
>
> M. Frissung, lui, est de l'avis de M. le maire. Lors de la question des eaux, on devait donner un pouvoir absolu à l'ingénieur et—actuellement—le cas n'est pas le même. L'an dernier, il s'est prononcé contre le traité Bechmann, mais aujourd'hui il votera la décharge des ingénieurs.
>
> M. Fortier insiste. Il demande le renvoi pur et simple à une autre séance ; il tient à ce que ses observations soient consignées au procès-verbal.
>
> M. Bouilier.—Vous les trouverez dans certain journal ......
>
> M. Fortier—Dans certain journal ? Et le vôtre ! Je n'en ai pas de journal. Et, au besoin, je les répudie tous les deux.
>
> Au surplus, je suis partisan de la mesure que vous proposez. Mais je voudrais moins de précipitation. C'est une question d'honnêteté.
>
> (Sur ce dernier mot, l'orage redouble).
>
> M. Bouilier.—En fait d'honnêteté, nous n'avons pas de leçon à recevoir de vous. Vous parlez d'honnêteté, d'improbité.....
>
> M. Fortier.—Qu'est-ce que vous nous "chantez-là ?...."
>
> Une décharge électrique n'aurait pas eu plus d'effet que n'en produisent ces derniers mots sur nos conseillers. La plupart se lèvent, crient, gesticulent. Le maire menace de lever la séance. On entend des : Oh ! oh ! Ah ! et nous appréhendons le moment où quelques-uns de nos vigoureux édiles (et nous en avons, des forts...) vont saisir M. Fortier et—en guise d'expulsion—le précipiter par la fenêtre. Nous en frémissons.... Mais, non ; on n'en arrivera pas à cette fâcheuse extrémité. Nos honorables ne sont pas si féroces que ça. La poignante émotion qui nous étreint depuis quelques instants se dissipe ; et nous respirons. On se borne tout simplement à proposer un vote de blâme contre un collègue au langage trop franc.
>
> Mais M. le maire fait semblant de ne pas entendre, et le conseil adopte sans discuter ce qu'il a proposé.
>
> L'affaire ne s'est pas terminée par ce vote enlevé si prestement.
>
> Après la séance, raconte encore notre confrère, dans la salle même des délibérations et en présence d'une partie du public, le scandale s'est encore aggravé. Le maire, les conseillers se menaçaient du poing et échangeaient des propos dans le genre de ceux-ci :
>
> —Je vais vous f.. mon poing sur la g..
>
> —Et moi je vais vous mettre ma botte.. quelque part.
>
> —Vous êtes un insolent.
>
> —Vous n'avez pas osé me dire cela devant le public.
>
> —Envoyez-moi donc des témoins, etc....
>
> Enfin l'un des conseillers les plus raisonnables et par conséquent le plus violemment apostrophé dit au maire :
>
> —Vous êtes ici pour nous protéger contre les violences de nos collègues : nous sommes dans un bâtiment municipal, vous nous devez protection ; si vous manquez à ce devoir, nous nous ferons garder par des sergents de ville....

LETTRE DE ROME

29 septembre 1887.

Les excès impunis auxquels se sont livrés nos *septembriseurs* à l'anniversaire de la fameuse brèche ne pouvaient manquer de produire leurs fruits et de provoquer de nouvelles explosions de haine dans les bas-fonds des sectes.

Dernièrement, tout près de cette Porta Pia où ont retenti des outrages si odieux contre la Papauté et la religion, un misérable s'est permis d'insulter—en lui crachant à plusieurs reprises sur le manteau un vénéré prince de l'Eglise, l'Eminence Monaco La Valletta, qui venait de descendre de carrosse pour faire hors de la ville un tour de promenade. Ailleurs, tout près du Vatican, un camérier secret participant de Sa Sainteté, Mgr Marini, a été apostrophé de la façon la plus indigne par des jeunes gens avinés ; là, aussi, le secrétaire de la Sacrée Congrégation du Concile, Mgr Santori, a reçu un coup de pierre pendant qu'il se rendait au Vatican pour l'audience pontificale. Tout cela, sans doute, fait partie de "l'hospitalité sûre et digne" *garantie* à tous ceux qui vont "rendre hommage au Souverain Pontife." C'est aussi le gage de ce que seraient pratiquement les honneurs souverains réservés au Pape, pour le cas où il paraîtrait dans les rues de sa ville de Rome.

On ne saurait s'en étonner, d'ailleurs, du moment que toute licence est assurée à la mauvaise presse pour exciter la haine contre le Saint Siège. Aujourd'hui même, une ignoble feuille à caricatures, le *Cicerone*, vient de tourner en ridicule les grandes manifestations que prépare le monde catholique pour célébrer le jubilé sacerdotal de Léon XIII. L'auguste personne du Souverain Pontife y est traitée comme on ne l'oserait pas à l'égard du dernier des hommes. Bref, c'est un nouveau déchaînement d'anti-cléricalisme qui présage les plus graves excès.

Mais ce débordement atteint du même coup ceux qui le tolèrent. Vous savez déjà de quelle façon la dépêche télégraphique adressée par le roi Humbert au syndic de Rome a été traitée par les radicaux. C'a été pis encore dans une de leurs réunions récentes, en petit comité, chez un restaurateur du Transtevere, où ils ont fêté l'anniversaire de la fondation du Cercle Giuditta Tavani, du nom de la femme homicide qui tomba sous la fusillade des zouaves pontificaux. Je vous fais grâce des tirades habituelles qui ont marqué cette réunion à l'endroit de la Papauté. Mais voici quelque chose de particulièrement significatif à l'adresse de la monarchie : "Rien ne nous fera dévier de notre ligne de conduite ; ni les blondes influences qui se traînent dans les églises (*allusion à la reine Marguerite*), ni les moutards qui voyagent pour se faire bénir par le prêtre (*allusion au petit prince Victor-Emmanuel*), ni les télégrammes qui voilent les intentions vaticanesques (*allusion à la dépêche du roi Humbert*)." Or, ces paroles, publiées par le *Messaggiero* dans son compte-rendu du banquet radical, ont été prononcées non par un tribun quelconque, mais par le député Hector Ferrari, l'un de ces *honorables* qui ont juré fidélité au roi et à la dynastie. Les autorités, qui font du zèle pour séquestrer, comme vous le savez, les formulaires d'adresse au Pape parce qu'ils portaient cette inscription parfaitement légale : *Leo XIII Pontifex et Rex*, avaient là une meilleure occasion de se donner carrière.

Ce qui est plus triste encore pour la monarchie, c'est que, par ses actes, elle oblige l'Eglise à recourir aux remèdes extrêmes et à se mettre formellement en opposition avec elle.

Sa S. Pénitencerie a dû adresser aux évêques d'Italie une instruction au sujet de la loi qui vient d'abolir les dîmes ecclésiastiques. Les évêques, que cette loi appauvrit indignement avec tout leur clergé dans les provinces où les redevances sous forme de dîmes étaient en usage *ab antiquo*, sont, autorisés par la Pénitencerie à considérer la loi comme injuste et comme non avenue, en invitant leurs fidèles à ne pas manquer à l'accomplissement de leurs devoirs envers le clergé. Or, la nouvelle loi de spoliation dont il s'agit avait été, on le sait, l'objet d'une dépêche dans laquelle le roi Humbert s'adressant au patriarche de Venise, lui déclarait n'avoir à regretter "ni devant sa conscience, ni devant l'Eglise, ni devant l'histoire", d'avoir donné sa sanction à la loi impie. *Povera Italia!* peut-on dire après le Pape Pie IX, et combien vrai est ce cri de douleur de Léon XIII : *Verius in alienâ sumus potestate quam Nostrâ*.

LES ACADIENS

—M. l'abbé P. Bradley, curé du Cap-Pelé, s'est embarqué vendredi pour Saint-Andrews, afin d'assiter à la bénédiction de la nouvelle église de cette localité dont la cérémonie a eu lieu dimanche.

—M. l'abbé Harnett a fait commencer la construction d'une nouvelle église à Sainte Anne de Chockpish, comté de Kent. Elle sera bâtie à côté de l'ancienne, et les fondations en sont terminées.

—L'autre nuit la maison de William Hill, Falmouth, N. E., prit feu et fut réduite en cendres. Sa femme et sa famille étaient couchées et avant de pouvoir sortir la maison était enveloppée de flammes, et un jeune homme fut brûlé à mort.

—M. le Dr. E. T. Gaudet, de Memramcook, et John Sulton, Ecr., du chemin de fer Intercolonial, Moncton, sont partis au commencement de la semaine dernière pour un voyage de trois semaines dans les provinces d'en haut et aux Etat-Unis. Ils visiteront les principales villes de ces deux contrées.

—M. Williston, de la baie du Vin, a récolté 87 barils de patates de la semence de 3½ barils. Le Dr. Baxter en a eu 100 boisseaux de la semence de cinq. M. Jas. Conway a trouvé dans son jardin une patate qui pèse deux livres.—*World de Chatham*.—Cela indique que les patates sont en abondance à Miramichi.

—A une convention des libéraux tenue au palais de justice, au Petit-Ruisseau, baie Sainte-Marie, le 3 courant, M. Henri M. Robichaud a été unanimement choisi candidat libéral pour remplir le siège devenu vacant pour le comté de Digby à la chambre d'assemblée.

Le candidat conservateur est M. Edouard Doucet. La nomination est fixée au 18 courant.

—On est actuellement occupé à réparer l'église de Saint-Hilaire, au Madawaska. Les travaux sont presque terminés à l'extérieur et, au dire de ceux qui l'ont vue, c'est la plus belle église de tout le comté maintenant. Le clocher est d'une beauté et d'une élégance parfaites. L'entrepreneur, M. Vital Bellefleur, mérite beaucoup de crédit pour la manière dont il poursuit l'ouvrage. Les paroissiens sont à juste titre contents de leur église et doivent remercier leur digne évêque d'avoir placé au milieu d'eux un prêtre aussi zélé et aussi infatigable que l'est le M. l'abbé Martin.

—Le bazar tenu à Amherst au commencement du mois au profit de la nouvelle église catholique, a eu un beau succès pendant ses trois jours de durée. Un trait caractéristique de l'affaire a été la votation pour le plus populaire industriel, marchand et commis. Les trois vainqueurs sont ; marchand, Jas. Brown ; industriel, Robb ; commis, Black. Ce dernier a reçu une bague de $20. Les recettes du bazar ont dépassé mille piastres, et les dépenses sont très légères, attendu que la plupart des objets étaient des choses données par les amis de l'œuvre. C'est le bazar le plus profitable qui ait jamais été tenu à Amherst.

—Les libéraux du comté de Westmorland ont tenu leur quatrième réunion annuelle mardi dernier à Dorchester. Ils ont accepté l'honorable M. Laurier comme chef du parti, une résolution en faveur de l'union commerciale, et élu les officiers suivants :—Président, J. J. Anderson, de Sackville ; vice-présidents, pour Dorchester Ambroise Melanson ; pour Sackville Tho. Pickard ; pour Westmorland G. Coop ; pour Botsford Geo. J. Dobson ; pour Moncton Edw. McSweeney ; pour Salisbury E. Kay ; pour Shédiac R. W. Abercrombie. Secrétaire, F. A. McCully ; trésorier, W. F. George ; membres adjoints du comité exécutif, Pat. Riley, Botsford ; A. M. Légère, Shédiac, etc.

—John Valcouvert, du Lac Madawaska, et Dominique Richard, de Shédiac, faisaient, mercredi dernier, la chasse dans un canot sur le lac Moosehead. Quand on fut à environ un mille du village de Greenville, Valcouvert tira un coup de fusil, ce qui fut cause que le canot chavira et les deux hommes tombèrent à l'eau. Richard se cramponna au caneau et tint son compagnon aussi longtemps que les forces lui permirent. On s'était aperçu de l'accident sur le rivage et des hommes vinrent immédiatement au secours des deux chasseurs. On arriva à temps pour sauver la vie à Richard, qui avait épuisé toutes ses forces. On a trouvé depuis le cadavre de Valcouvert.

Décès

LAROCQUE—A Chambly, le 14 courant, à l'âge de 31 ans, M. le docteur Charles LaRocque, fils unique de G. LaRocque, écr.

Le convoi funèbre quittera la demeure de son père mardi, le 18, à 9 heures du matin.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ON DEMANDE DES FILLES de 14 à 16 ans pour apprendre à faire les cigarettes S'adresser au No 47 rue Coté.
24 15

ON DEMANDE DES FILLES pour écoter le tabac. S'adresser à S. Davis & Fils, 47 rue Coté.
32-1s

ON DEMANDE UN CHARPENTIER. S'adresser au No 30 rue Saint-Sulpice. 33 d

QUARTIER HOCHELAGA

Il y aura LUNDI SOIR, le 17 du présent, à 7.30 heures p. m., à la Salle Publique, rue Déséry, une assemblée où M. Rousseau rendra compte aux électeurs de sa conduite civique.

Par ordre,

JOS. VERSAILLES, jr.

ACTE DES LICENCES DE 1878 ET AMENDEMENTS 1 & 1887.—Je soussigné, Clovis Barbin, restaurateur de la cité de Montréal, donne avis par les présentes, que je présenterai au Trésorier de la province de Québec, à son bureau, à Québec, le deuxième jour de Novembre prochain, une requête demandant le transport à moi-même de la licence accordée à Alexis Audet, restaurateur du même lieu, pour tenir un restaurant au No 202 de la rue Notre-Dame, dans l'arrondissement de votation No 27 dans le quartier Sainte-Anne, cité de Montréal.

Montreal, 15 Octobre 1887.

CLOVIS BARBIN,
Requérant.

THEATRE ROYAL !
SPARROW & JACOB, Propriétaires et Gerants

Chaque après-midi et chaque soir, commençant Lundi le 17 Octobre.
La fameuse compagnie de NEWTON BEERS dans le grand drame à spectacles

LOST IN LONDON !

Magnifiques décors, splendides costumes, corps complet de ballet, etc.

Prix d'admission, 10, 20 et 30 cts.

ACADEMIE DE MUSIQUE
HENRY THOMAS — — LOCATAIRE ET GERANT

Lundi, 17 Octobre — Six soirées et matinée samedi.

Première production à Montréal et la seule dans le Dominion de la dernière satire de Hoyt et Thomas.

"A HOLE IN THE GROUND"

(par Chas. H. Hoyt, auteur de "A Bag Baby" ; "A parlor Match" ; "A Tin Soldier" ; "A Brass Monkey," etc.) — Cette pièce sera jouée avec la même habileté qu'au théâtre de la 14me rue, New-York.

Musique nouvelle et populaire, chant et danses, et une magnifique troupe de comédiens.
Sièges en vente maintenant au Nordheimer.
33-s

Les Commissaires du Havre
DE MONTREAL

On demande des soumissions pour environ 400 tonnes de pierre concassée Banc rouge suivant les spécifications que l'on peut voir au bureau de M. John Kennedy, ingénieur-en-chef.

Les soumissions adressées au soussigné seront reçues jusqu'à MERCREDI, 26 octobre, à midi.

Les commissaires ne s'engageant pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

ALEXANDER ROBERTSON,
Secrétaire.

Bureau des Commissaires du Havre
Montréal, 15 octobre 1887. 33

— LES —
CLASSES DES ARTS DE W. RAPHEL

s'ouvriront le 4 Octobre. Les étudiants désireux de se perfectionner dans l'art du dessin et de la peinture d'après nature, voudront bien s'adresser à l'atelier, 2204 rue SAINTE-CATHERINE. Ouvert chaque jour de 9 heures a.m. à midi. 23-um

CLASSES DU SOIR AU
Montreal Business College
COIN DE LA
Rue Notre-Dame et de la Place-d'Armes
COMMENCANT LUNDI 3 OCTOBRE

Le cours comprend la tenue des livres dans toutes ses formes, arithmétique commerciale et mentale, écriture et correspondance d'affaires, loi de commerce et formules d'affaires, anglais (comprenant la grammaire pratique, l'épellation et la composition), français, sténographie, l'usage de la machine à écrire. Les étudiants peuvent s'inscrire pour le cours complet ou pour une seule matière. Classes du jour comme à l'ordinaire. Pour conditions, etc., s'adresser au collège ou à
16-um DAVIS & BUIE.

Rue Saint-Hippolyte

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le rôle spécial de cotisation pour l'élargissement de la rue Saint Hippolyte, vis-à-vis le lot du cadastre No 8?, dans le quartier Saint-Louis de la cité de Montréal, est complété, et qu'il est maintenant déposé au bureau du soussigné, à l'Hôtel-de-Ville.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement d'aucune partie de la dite cotisation sont par le présent sommées d'en payer le montant au soussigné, à son Bureau, dans les dix jours à compter de la date de la dernière insertion du présent, sans avis ultérieur.

JAMES F. D. BLACK,
Trésorier de la Cité.

HOTEL-DE-VILLE,
Montréal, 2 Octobre 1887.

(Cet avis sera inséré dans la *Minerve* et la *Patrie* les 13, 14, 15 et 17 octobre courant.)

PARDESSUS PARDESSUS

Un assortiment nouveau et choisi de ces vêtements peut être vu chez

KENNEDY

Ces pardessus sont faits des tissus les plus nouveaux et les plus élégants, comprenant les plus récentes couleurs en serge, Melton, draps Llama, etc., etc. Ils sont élégamment faits et d'une coupe gracieuse. Nous les avons marqués à des prix assez bas pour convenir à tous.

HABITS ! HABITS !

Nous venons de recevoir un assortiment considérable et varié de nouveaux habits pour messieurs dans les patrons les plus nouveaux et les mieux choisis. Nous faisons les habits des messieurs sur mesure avec ces tissus choisis et nous garantissons une satisfaction complète. Nos prix sont excessivement bas.

Habits de Garçons Habits de Garçons

Nous occupons le premier rang dans le département des habits de garçons et nous sommes déterminés à le conserver. Le succès sans égal que nous avons obtenu dans ce département pendant le printemps et l'été nous a portés à faire de plus grands efforts et à présent nous

Défions toute Concurrence

dans sa forme la plus hardie et la plus tenace.

Tout ce que nous demandons au public, c'est qu'il visite nos marchandises et prenne note de nos prix. Nous sommes assurés qu'aucune maison dans la ville peut nous approcher sous le rapport de l'élégance et de la durée des marchandises.

10-a J. G. KENNEDY & CIE.
31 rue Saint-Laurent.

GIBB & CIE

Ayant reçu leur assortiment de

Nouveautés en Vêtements et Merceries

pour l'automne et l'hiver, ainsi que leurs

PATRONS D'HABITS DE POOLE

SOLLICITENT UNE VISITE

Nouvelle caisse d'Etoffes à Robe
De toute qualité
Nouvelle caisse d'Etoffes à Robe
Des nuances les plus recherchées
Nouvelles Etoffes à Robe
Nouveaux patrons
Manteaux, nouveaux patrons
Couvertures blanches tout laine de toutes grandeurs, de toute largeur et de toute qualité.
Couvertures grises tout laine
En très grande variété
Belles couvertures pour chevaux
FLANELLES ! FLANELLES !!
Flanelles de toutes couleurs et de toute qualité
Belles flanelles à chemises
En très grande variété
Châles tout laine de toutes sortes
BAS ! BAS !! BAS !!!
Bas et vêtements en cachemire, laine, mérino et soie pour dames, messieurs et enfants

— AU —

Magasin de Gants de Kid Français
ETABLI EN 1827
THOMAS MUSSEN
MARCHANDISES SECHES
1651, 1653, 1655, Rue Notre Dame, Montréal
— ET —
2, 4 et 6 Rue Saint-Lambert, Montreal.
Nouveautés, Tapis, Prélarts, Linoleums, Couverture de billard, etc., etc., en gros et en détail

TOUS LES CHEFS DE MAISON
reconnaissent qu'il n'y a pas de meilleurs biscuits que ceux faits par la
Compagnie Manufacturière de Biscuits de Montreal

AU TEMISKAMING
— PAR —
JOSEPH TASSÉ
Brochure de 20 pages in-8o
10 cts L'EXEMPLAIRE
En vente au bureau de LA MINERVE

LOTERIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirages, le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le cinquième tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, 19 Oct. 1887

A DEUX HEURES P. M.

VALEUR des LOTS:
$60,000

PREMIERE SERIE
Valeur des lots - - - - - - - $50,000
Gros lot, un immeuble de - - - $5,000

NOMENCLATURE DES LOTS

1	Immeuble	de	$5,000	$5,000
1	Immeuble	de	2,000	2,000
10	Terrains à Montréal	de	300	3,000
15	Ameublements	de	200	3,000
20	do	de	100	2,000
100	Montres d'or	de	50	5,000
1000	Montres d'argent	de	20	20,000
1000	do	de	10	10,000
2,147	Lots valant			$50,000

$1.00 LE BILLET

DEUXIEME SERIE
Valeur des lots - - - - - - - $10,000
Gros lot, un immeuble de - - - - $1,000

NOMENCLATURE DES LOTS

1	Immeuble	de	$1,000	$1,000
2	Immeubles	de	500	1,000
4	Voitures	de	250	1,000
50	Chaines d'or	de	40	2,000
1000	Services de toilette	de	5	5,000
1,057	Lots valant			$10,000

25 Cts LE BILLET

LE SECRETAIRE
S. E. LEFEBVRE,
Bureaux : No 19, Rue Saint Jacques
MONTREAL, CANADA.

La Compagnie
Fédérale de Téléphone
16 RUE ST SACREMENT

CAPITAL, - - $250,000

DIRECTEURS PROVISOIRES:
JACQUES GRENIER, Ecr.
S. H. EWING, Ecr.
JESSE JOSEPH, Ecr.
L. J. FORGET, Ecr.
DUNCAN McINTYRE,
HECTOR MACKENZIE, Ec
W. C. VAN HORNE, Ecr.
JOHN CASSILS, Ecr.

Les citoyens de Montréal sont par le présent avertis que

La Compagnie Fédérale de Téléphone

est pour établir un bureau central de Téléphone dans cette ville aux taux suivants

$35.00 par année pour places d'affaires

$25.00 par année pour résidences

Le personnel de la Compagnie est une garantie suffisante de sa stabilité, et on s'attend avec confiance que les citoyens de Montréal montreront leur appréciation de l'entreprise en supportant la Compagnie qui leur garantit une réduction de 50 pour cent dans les taux de téléphone.

Les agents visiteront les citoyens aujourd'hui. Pour d'autres informations s'adresser à

JAS. A. WRIGHT.

Montréal, 19 septembre 1887.
276—6

Encres Toiray Maurin

LA SYRIENNE
ENCRE A COPIER sans RIVALE
Cette encre, très fluide, et d'une jolie nuance violette en écrivant, devient de suite très noire. Elle est la seule qui produise de bonnes copies plus d'un an après l'écriture.

LE XIXe SIECLE
ENCRE NOIRE-FIXE INALTERABLE
Cette encre, d'un noir très intense en écrivant, se recommande aux comptables par sa fluidité. Elle n'oxyde pas les plumes métalliques et ne dépose jamais.

DEPOT : Chez tous les papetiers et chez les libraires.

J. B. ROLLAND & Fils
Agents pour le Canada.

ALEX. GOWDEY & CIE
Agents d'Immeubles,
de Placements,
de Loyer de Maisons,
Collecteurs et Evaluateurs
260, RUE SAINT-JACQUES,
Près de la rue McGill.

LA MEILLEURE PLACE
Pour acheter un Coffre-Fort à l'épreuve du feu et des voleurs est au
No 298, Rue Saint Jacques, Montréal
A obtenu deux médailles d'or comme étant à l'épreuve du feu et des voleurs.
C'est là où sont vendus les célèbres coffres-forts fabriqués par
GOLDIE & McCULLOCH
Là vous pouvez toujours vous procurer un excellent coffre-fort d'occasion.
Adressez-vous à
ALFRED BENN,
Agent à Montréal.
7-a

DERNIÈRES NOUVELLES

SERVICE DE NUIT

CANADA

La conférence provinciale

OTTAWA 16—Sir John Macdonald et les autres membres du cabinet ont été invités à la soirée qui sera donnée par l'honorable M. Mercier à Québec, à l'occasion de l'ouverture de la conférence provinciale.

Un tunnel

OTTAWA 16—On dit qu'une compagnie représentée par M. Greathead, ingénieur civil, de Londres, a offert ses services au gouvernement pour entreprendre le percement d'un tunnel sous le détroit de Northumberland qui sépare l'île du Prince Édouard de la terre ferme.

La commission des pêcheries

OTTAWA 16—M. Smith, député du ministre de la marine a reçu une lettre de M. J. H. Bergne, C. M. J. surintendant du département des traités au ministère des affaires étrangères, l'informant qu'il se rendra à Washington avec M. Chamberlain, en qualité de secrétaire de la commission des pêcheries. C'est le même qui fut secrétaire de la commission qui se réunit à Halifax en 1877 dans le but de fixer la somme due au Canada par les États-Unis en rapport avec les pêcheries.

LONDRES 16—Les officiers anglais qui doivent aider aux travaux de la commission des pêcheries s'embarqueront le 29 octobre, en même temps probablement que M. Chamberlain.

Une commission en haut lieu

OTTAWA 16—M. Burns ci-devant ministre méthodiste dans la région du haut Ottawa a été baptisé hier matin dans la chapelle du collège d'Ottawa et reçu dans le giron de l'église catholique.

Accident de mine

QUÉBEC 16—Il est arrivé encore un accident de mine, au bassin Louise. Un ouvrier employé au bateau dragueur était à prendre son dîner lorsque tout à coup un morceau de fer provenant de la barque "Wido" l'a frappé à la tête, lui infligeant une très grave blessure.

Collision

QUÉBEC 16—Dans la nuit de mercredi, la goélette du capitaine Lemieux, de la Rivière du Loup, qui remontait le fleuve avec une cargaison de poisson, est venue en collision avec un steamer vis-à-vis le Pillier. Il faisait tellement noir qu'on n'a pu voir le nom du steamer, lequel a continué sa route comme si rien n'eut arrivé.

La goélette a subi des dommages pour plus de deux cents piastres. Le steamer l'a frappé à tribord, brisant le beaupré et l'étrave.

Un décès

QUÉBEC 16—M. Russell, propriétaire de l'hôtel Saint-Louis est décédé subitement hier la nuit. Il a été emporté par une inflammation d'intestins compliquée d'une congestion de poumons, à l'âge de 75 ans.

L'affaire Trudel

QUÉBEC 16—MM. Vincelette et N. Turcotte se sont portés caution hier pour M. Benj. Trudel. L'accusé plaide non coupable.

Personnel

QUÉBEC 16—Son Éminence le cardinal Taschereau est revenu à la ville hier soir.

L'affaire de Saint-Nicolas

QUÉBEC, 16—Son Honneur le juge en chef Johnson présidera les assises avec Son Honneur le juge Cross, pendant l'instruction du procès de la femme Lagacé, accusée d'avoir empoisonné son mari.

La barque Gylfo

QUÉBEC, 16—Il a été impossible d'éteindre le feu qui s'était déclaré dans la cargaison de charbon de la barque *Gylfo*, amarrée à la jetée du bassin Louise, et en conséquence le chef Dorval a reçu instruction de faire sombrer le bâtiment. Celui-ci était déjà enfoncé considérablement, et il a suffi d'ouvrir les sabords pour le faire couler. A marée haute, on ne voit que la poupe. Les scaphandriers vont refermer les sabords et la barque va être remise à flot. La cargaison appartient à M. Beemer, et le vaisseau à M. Ross.

Nouvelles de Winnipeg

WINNIPEG, 15—Le gouvernement local a convenu d'accorder une subvention de $3,200 par mille pour un prolongement de dix milles au chemin de fer de la baie d'Hudson cet automne.

—L'imprimerie de MM. Buckle et fils, rue Bombard a été détruite par un incendie hier soir. Un instant on put craindre une conflagration par suite du manque d'eau, mais heureusement l'incendie put être contrôlé avant d'avoir fait trop de dégâts.

Le mot Boodler

SANDWICH, 16—La cause de M. O. E. Fleming vs M. W. D Balfour, M. P. P., et la compagnie d'imprimerie Echo, devant les assises a été très intéressante. M. Balfour, lors de la dernière campagne avait fait allusion au plaignant comme le "Boodler Fleming." Il admit s'être servi de ce mot mais soutient qu'il était seulement dérogatoire dans l'acception politique. M. Fleming soutient au contraire que ce mot signifiait "Un individu qui se sert d'argent pour influencer les électeurs" et que pour cela il était de nature à nuire à sa réputation. Le jury acquitta le défendeur jugeant que le mot Boodler avait été employé dans l'ardeur de la campagne électorale et qu'il n'avait fait aucun tort au plaignant.

ETATS-UNIS

Les socialistes américains

NEW YORK, 16—Les chefs socialistes, ont obtenu de la police la permission de parader dans le parc Union à la tête de 10,000 de leurs lundi soir.

La "Champagne"

NEW YORK, 16—La "Champagne," de la ligne transatlantique française est arrivée au Havre, hier.

Un meurtre

CHICAGO 16—M. Rawson, président de la banque d'Épargne, a été tué d'un coup de pistolet au sortir de l'église par son beau-fils.

Une arrestation émouvante

NEW-YORK, 16—Un assassin nommé Arndt a été arrêté par le shérif de Friend (Nebraska) dans des circonstances particulièrement émouvantes. Arndt, qui est accusé d'avoir tué sa femme dont il était divorcé, s'était réfugié dans le sous-sol d'une maison qu'il avait converti en un véritable arsenal.

Aussi quand le shérif et ses hommes sont arrivés pour l'arrêter, Arndt les a t-il accueillis par une fusillade bien nourrie; un des agents de la force publique a reçu une balle dans la main. On a fait venir des renforts, et le siège de la maison a commencé.

Pour découvrir la retraite de l'assassin, on a mis au bout d'une longue perche un paquet de coton imbibé de pétrole, et cette perche d'un nouveau genre ayant été allumée, on l'a lancée dans la fenêtre du sous-sol. Mais Arndt a réussi à éteindre la perche, et a continué comme de plus belle à tirer sur ses assaillants.

Mais à un moment la lumière produite par un de ses coups de feu l'a éclairé suffisamment pour que le shérif et ses hommes puissent faire une décharge générale. Une balle lui a fracassé la main droite, et ne pouvant plus tenir son fusil ni ses revolvers, Arndt a été finalement capturé par un des agents qui avait pénétré dans la maison en escaladant une fenêtre.

Une conflagration

CINCINNATI, 16—Un incendie a éclaté hier midi dans une scierie de l'avenue Est, et après avoir détruit une cour à bois de quatre arpents de superficie, s'est dirigé vers la ville. A 3.30 p.m., les pompiers avaient l'incendie sous leur contrôle. Les pertes étaient à ce moment de $100,000.

CINCINNATI, 16—Les pertes sont maintenant estimées à $150,000.

Les fièvres typhoïdes

MILWAUKEE, 16—Une dépêche spéciale de Greenbay, annonce que les fièvres typhoïdes font de grands ravages à Iron Mountain, dans le Michigan. On a compté jusqu'à 7 décès par jour causés par cette maladie.

Canal de Panama

NEW YORK, 14—Un ingénieur récemment arrivé de Colon dit que les travaux ne sont pas poussés très activement sur le canal de Panama. Un grand nombre d'ouvriers se trouvent sans emploi et sans argent, et leur misère est telle qu'on craint sérieusement un soulèvement. Pour comble de malheur, on dit que la fièvre jaune a fait son apparition dans la ville.

Le voyage du président

WASHINGTON, 16—De Kansas City à Memphis, où il est arrivé hier soir, le train spécial portant le président et Mme Cleveland ne s'est arrêté que quelques instants dans chacune des principales stations de la ligne pour changer de machine ou prendre de l'eau et du charbon. Sur tout le parcours, cependant, des centaines de personnes s'étaient assemblées, même pendant la nuit, pour voir passer le train présidentiel. Quant le jour eut paru, le président s'est montré à deux ou trois reprises sur la plateforme de son wagon, notamment à West Plains et à Springfield (Missouri); partout on l'a acclamé.

A leur arrivée à Memphis, M. et Mme Cleveland sont montés sur un steamer qui leur a fait faire une excursion sur le Mississipi; plus de 20,000 curieux étaient massés sur les levées du fleuve. Ensuite les voyageurs ont été conduits à l'hôtel au milieu d'une foule énorme qui se pressait en désordre autour de la voiture du président. Le soir il y a eu sur le fleuve un grand feu d'artifice, et à onze heures le club démocratique de la ville a donné une aubade à M. et Mme Cleveland.

NASHVILLE, 16—Le bruit a couru en cette ville, qu'on avait essayé de faire dérailler le train présidentiel près de Memphis. On a appris que ce n'était qu'un canard.

Les chevaliers du travail

MINNEAPOLIS, Minn., 16—M. Powderly nie avoir donné sa démission, mais on croit que si la chose n'est déjà faite elle ne tardera guère.

EUROPE

La situation en France

PARIS 17—La punition de trente jours d'arrêt de rigueur qui vient d'être infligée au général Boulanger par le général Ferron, ministre de la guerre, a rejeté au second plan l'incident Caffarel. Le général Boulanger est remplacé dans son commandement, pendant la durée de ses arrêts, par le général Broye qui est le plus ancien divisionnaire du 13e corps d'armée et qui commande la 25e division.

Les bruits relatifs à la démission du général Boulanger sont démentis. Le général subira les arrêts de rigueur qui lui ont été infligés, et il se pourrait, d'après les rumeurs en circulation, qu'il fût mis bientôt en disponibilité, par suite de l'intervention pressante de M. Herbette, ambassadeur de France à Berlin, qui conseille au gouvernement d'user de rigueur à l'égard du commandant du 13e corps d'armée.

PARIS, 11—La démission déjà plusieurs fois annoncée de M. Mazeau, ministre de la justice, est confirmée. Son successeur sera, dit-on, M. Spuller, actuellement ministre de l'instruction publique et des cultes.

PARIS, 16—La presse est divisée d'opinion sur l'incident Boulanger. La plupart des journaux, cependant, désapprouvent la conduite du ministre de la guerre à son égard. Les feuilles dévouées au général Boulanger disent qu'il a été victime d'une provocation puisqu'on a cherché à le rendre solidaire des tripotages Caffarel et Limousin.

On ajoute que si, comme il devait le faire, le général Ferron avait défendu un officier qu'il avait nommé au commandement du 13e corps d'armée, le général Boulanger n'aurait pas eu besoin de prendre lui-même sa défense et de répondre aux attaques dont il était l'objet. On devait le défendre et au lieu de cela on le harcèle et le vilipende.

Dans son journal l'*Intransigeant*, M. Rochefort déclare que le général Ferron a commis une lâcheté et cela parce qu'il voulait empêcher le général Boulanger de venir à Paris au mois de novembre, époque à laquelle tous les chefs de corps se réunissent pour procéder au classement des officiers supérieurs.

Tous les journaux radicaux conseillent au général Boulanger d'être patient et de faire preuve d'obéissance militaire.

CLERMONT-FERRAND, 16—Un reporter s'est rendu hier au quartier général du 13e corps d'armée à Clermont Ferrand pour voir le général Boulanger. L'antichambre était encombrée de colis et de valises qui semblaient indiquer un départ prochain. Le reporter a envoyé sa carte au général qui a fait dire aussitôt par son aide de camp, le capitaine Driant, qu'il était aux arrêts de rigueur et qu'étant toujours l'esclave de la discipline il ne pouvait enfreindre les règlements militaires en recevant les gens qui ne venaient pas le trouver pour affaires de service. Le capitaine Driant a appris au reporter que le général Boulanger devait assister le même jour aux funérailles de M. Bourget, le recteur de l'Académie de Clermont, mais qu'il avait été obligé d'écrire à Mme Bourget, la veuve du défunt, pour lui dire qu'il lui était impossible de tenir sa promesse.

Le général avait l'intention de partir pour faire une tournée d'inspection à Riom, Roanne, Vichon, Billom et Aurillac, mais il a été obligé de donner contre-ordre. Aux arrêts de rigueur, un officier ne peut garder son épée et le général a remis la sienne à son chef d'état major.

Le général Boulanger est en bonne santé et il est trop habitué à la discipline, a dit le capitaine Driant, pour manifester la moindre mauvaise humeur et se plaindre de la punition qui lui a été infligée par le ministre de la guerre. Le général attendra.

PARIS, 16—Les députés radicaux ont décidé de faire du général Boulanger un candidat à la députation s'il donne sa démission ou s'il est relevé de son commandement. De nouvelles complications sont imminentes.

PARIS, 16—On recherche activement le comte d'Andlau. Plusieurs agents de police surveillent les abords du domicile du général sénateur et les environs du Jockey Club. Le public est fort étonné des récits publiés sur les transactions du comte d'Andlau. On dit maintenant qu'il a obtenu la nomination d'un évêque, et qu'il a empoché pour cette œuvre pieuse une somme de 12,500 francs. On raconte aussi qu'il a fait nommer membre du Jockey Club un monsieur qui pour ce service lui a donné 50,000 francs et qu'il a fait donner la croix de la Légion d'honneur à deux personnes qui lui ont versé chacune une somme de 100,000 francs.

LONDRES 16—Un journal impartial et ayant une grande circulation somme M. Daniel Wilson de réclamer une enquête sur les faits qu'on lui impute. Ce n'est pas l'approbation d'un seul journal ni la justification d'une lettre suspecte, ajoute ce journal, qui peuvent laver l'honneur si gravement compromis de M. Wilson. Il est vrai que M. Wilson a nié l'existence d'une lettre dans laquelle il aurait refusé de vendre à moins de cinquante mille francs la croix de la Légion d'honneur, mais le baron de Kreitmayer lui répond qu'il a lu cette lettre et qu'il est en mesure de donner des preuves de son affirmation si le magistrat instructeur l'interroge. Il est curieux que le juge d'instruction n'ait pas fait subir un interrogatoire à M. Kreitmayer. Le journal ajoute: "M. Wilson peut nous poursuivre et demander la preuve de nos accusations. Il n'en fait rien." Que peut-il y avoir de plus fort que ce langage? Et cependant, comme dit le journal, M. Wilson souffre ces accusations sans le relever. Il semble qu'une crise prépare à l'Élysée.

PARIS, 16—Le général Ferron a déclaré hier soir que l'enquête au sujet de la vente de décorations était à peu près terminée et qu'aucun officier de l'armée ni aucun fonctionnaire dans le département de la guerre, à part le général Caffarel et le général Dandlau, ne se trouvaient compromis dans cette affaire.

PARIS 16—M. Daniel Wilson, le gendre du président Grévy, a comparu, hier, devant le juge d'instruction. Il a été confronté avec Mmes Limousin et Ratazzi et avec le baron de Kreitmayer qui, tous, ont retracté leurs premières assertions sur son compte. On ne s'explique pas ces rétractations, et le public ne se montre pas convaincu.

PARIS 16—La rentrée du président Grévy à Paris a été retardée de trois jours.

BERLIN, 16—Le scandale en France continue d'attirer l'attention des cercles officiels. Il est indéniable que les révélations faites jusqu'à ce jour réjouissent le sentiment allemand surtout vu l'état donné à la corruption et de la discorde qu'elles indiquent dans les hautes classes françaises, toutes choses qui ne peuvent que nuire au parti de la revanche. La conduite du général Boulanger particulièrement est unanimement condamnée par la presse; elle révolte les idées allemandes en matière de discipline.

Mort d'un auteur français

PARIS 16—Louis Jean Emmanuel Gonzalès, auteur français, est décédé.

L'Allemagne et la Russie

BERLIN 16—Les rapports entre l'Allemagne et la Russie deviennent de plus en plus tendus. On a mis bas les masques d'un côté et de l'autre; la presse de Saint Pétersbourg et de Moscou peut tout à son aise maintenant donner cours à son antipathie pour l'Allemagne. La presse officieuse de Berlin rend coup pour coup; c'est ainsi que le *Kreuz Zeitung* avertit la Russie que les Allemands pourraient bien se montrer favorables à une restauration du royaume de Pologne comprenant les provinces polonaises détenues présentement par la Russie, et s'étendant jusqu'à la Mer Noire—ce qui formerait un boulevard propre à protéger le reste de l'Europe contre l'agression russe.

Les rapports diplomatiques entre les deux gouvernements sont réduits aux communications indispensables qui seront échangées avec de froides civilités.

Arrestation d'un nihiliste

VIENNE 16 Le fameux nihiliste Léon Jossevitch a été arrêté à Vienne au moment où il allait s'embarquer pour Copenhague avec l'intention, croit-on, d'assassiner le czar. Il va être livré aux autorités russes.

Les pèlerins français

ROME 16—Le pape a reçu aujourd'hui à l'occasion de son jubilé 1000 pèlerins français conduits par M. le comte de Mun.

Les élections en Belgique

BRUXELLES 16—Les élections communales ont eu lieu aujourd'hui en Belgique. Le scrutin n'a guère modifié la force respective des divers partis.

Les anarchistes à Paris

PARIS, 17—Une assemblée d'anarchistes, après avoir écouté un discours de Louise Michel, en est venue aux mains avec la police. Des coups de feu furent tirés et plusieurs personnes furent blessées. Trois arrestations ont été faites.

Le Vatican et le Quirinal

ROME, 16—Le pape a nommé les cardinaux Simeoni, Rampolla, Monaco et Vanutelli pour examiner la loi de garantie pour s'assurer si un *modus vivendi* entre le Vatican et l'Italie peut être établi et sur quelles bases il peut l'être. Les nonces auprès des différentes puissances, ont reçu instruction de sonder chacune d'elles au sujet de la lettre du pape sur la nécessité du pouvoir temporel pour le chef de l'Église. La France, l'Espagne, la Belgique et l'Autriche ont refusé d'exprimer une opinion sur la question.

L'Union Commerciale

LONDRES 16—Dans son discours à Belfast, M. Chamberlain parla de l'union commerciale entre le Canada et les États-Unis. Il dit que ce projet signifiait un tarif protecteur contre l'Angleterre et que s'il est adopté le Canada devra songer qu'il équivaut à une séparation politique de la Grande-Bretagne.

Les Belges au Congo

BRUXELLES 16—Le gouvernement a décidé d'envoyer le capitaine Van de Velde à la tête d'un détachement de troupes pour reprendre Stanley Falls. Il arrivera à destination au mois de février.

L'armée française

PARIS 16—Le général Ferron, ministre de la guerre doit soumettre à un conseil militaire un projet pour la formation d'un corps spécial d'infanterie et d'artillerie de montagne, de deux régiments mixtes pour faire le service en Algérie et en Tunisie, ainsi que d'un nouveau corps de sapeurs de chemins de fer.

La "Bretagne"

LE HAVRE 16—Arrivé "La Bretagne" de New York.

MAISONS à VENDRE

Dans toutes les parties de la ville.

F. McMANN,
Agent d'immeubles,
106-a 138 rue Saint-Jacques

A VENDRE

UNE TANNERIE située dans le village de South Durham, P. Q., assez considérable pour tanner 50 côtés de cuir par semaine. Pour renseignements, s'adresser à JAMES FEE, sur les lieux. 206-tm

---

A VENDRE

Au centre du village de Saint-Liboire, chef-lieu du comté de Bagot, un emplacement bâti d'une bonne maison en bois sur fondations en pierre, contenant un magasin et logement, bonne cave, bon puits, grange, écurie et autres bâtiments, le tout presque neuf et en bon ordre; cour, jardin et arbres fruitiers. Avantage exceptionnel pour une personne qui désire demeurer dans un beau village, soit pour y faire un commerce ou pour résidence privée. le prix n'étant que $850—$300 comptant. S'adresser à

ANDRÉ LACHAPELLE,
289-jno Saint-Liboire.

A VENDRE

Magnifiques Lots à Bâtir, Avenue Laval

VIS-A-VIS LE PARC SAINT-LOUIS

S'adresser à
J. COMTE,
21-um 98 a, Rue Saint George.

JE GUERIS LES SYNCOPES

Quand je dis guérir, je ne veux pas dire seulement arrêter pour un temps et les avoir encore. Je veux dire une guérison radicale. J'ai fait une étude approfondie de la SYNCOPE, l'EPILEPSIE "TOMBER D'UN MAL." Je garantis que mon remède guérira les pires cas. Parce qu'il d'autres n'ont pas réussi, ce n'est pas une raison pour que celui-ci ne réussisse pas. Envoyez immédiatement pour un traité et une bouteille gratis de mon remède infaillible. Donnez l'adresse de l'express et du bureau de poste. Il n'en coûte rien pour essayer et je vous guérirai. Adresser DR H. G. ROOT.—Nommez la *Minerve*.

Succursale, 37 rue Yonge, Toronto.

Dodge Wood Split Pulley Co.,

TORONTO

Les poulies de bois fendu coûtent moins cher et sont meilleures que les poulies de fer, pour plusieurs raisons. Les manufacturiers et les meuniers qui se servent de machines et de forces motrices sont invités au numéro

1610 RUE NOTRE-DAME
MONTREAL. 138-n°

Pétrole Américain et Canadien

DE LA MEILLEURE QUALITÉ

Benzine et Gazoline. Tuyaux d'égouts, tuyaux et couronnements de cheminée, éviers, briques réfractaires. Briques blanches pressées, argile réfractaires, etc.

ALE BR MNER, Bureau et Clos, 50 rue Fleury 118-G.

COLONNE CARSLEY.

Samedi, le 15 Octobre 1887

L'assortiment de corsets de S. Carsley est le plus complet et le plus varié qu'il y ait dans la ville.

Les visiteurs aux salles d'exhibition de modes de S. Carsley disent que l'étalage de chapeaux, bonnets et garnitures de modes est indubitablement le meilleur de cette ville.

Les avantages que reçoivent les acheteurs de hardes de garçon, chez S. Carsley doivent être évidents pour les intéressés, vu que les ventes dans ce département augmentent continuellement.

Les gants tricottés, élégants pour dames et enfants; aussi gants angora, de lapin, de chameau, très nouveaux et très chauds, se vendent en quantité chez S. Carsley.

Les satins, chez S. Carsley, pour ouvrages de fantaisie, rideaux de couleurs brillantes et variées, sont justement ce dont les gens ont besoin à cette occasion.

Les jerseys en soie "Bugle," chez S. Carsley, sont sans contredit les plus belles marchandises parisiennes introduites à Montréal.

Nouveaux gants jerseys pour hommes
Nouveaux gants jerseys pour hommes
Nouveaux gants jerseys pour hommes

Pour l'automne, chez

S. CARSLEY.

Nouveaux gants d'antilope pour hommes
Nouveaux gants d'antilope pour hommes
Nouveaux gants d'antilope pour hommes

Pour l'automne, chez

S. CARSLEY

Gants non doublés, en chamois
Gants non doublés, en chamois
Gants non doublés, en chamois

Pour l'automne, chez

S. CARSLEY

Gants de peau de chien et de peau de veau
Gants de peau de chien et de peau de veau
Gants de peau de chien et de peau de veau

Pour l'automne, chez

S. CARSLEY

Garnitures en fourrures et en plumes
Garnitures en fourrures et en plumes
Garnitures en fourrures et en plumes

Manchons en fourrures
Manchons en fourrures
Manchons en fourrures

Manteaux en fourrures
Manteaux en fourrures
Manteaux en fourrures

Prix très bas, chez

S. CARSLEY.

Garnitures de robes et de manteaux, chez

S. CARSLEY

Garnitures en braid et en chenille
Garnitures en braid et en chenille
Garnitures en braid et en chenille

Grand assortiment chez

S. CARSLEY

Garnitures en perles
Garnitures en perles
Garnitures en perles

Pour le soir
Pour le soir
Pour le soir

Drap de vigogne de couleur
Drap de vigogne de couleur
Drap de vigogne de couleur

Ces garnitures qui sont de couleur blanche, crème, cardinal, grise, etc., sont très fashionables et économiques, chez

S. CARSLEY

Gilets Gilets
Gilets Gilets
Gilets Gilets

Le plus grand assortiment de gilets du Canada derniers patrons et prix très bas.

S. CARSLEY

S. CARSLEY.

Nos 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775 et 1777

RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

Hôtel du Canada

PARIS, 23, Rue de Choiseul, PARIS
(Près le Boulevard des Italiens)

ENGLISH SPOKEN

MACHINE à TRIER les PATATES

Cette machine sert à trier et séparer les patates. Il y en a en plusieurs centaines de Canadas, elle prendrait trop d'espace pour mentionner tous les noms, nous en citerons quelques uns seulement à qui vous pourrez vous adresser pour connaître sa valeur: Collège de Montréal, Couvent Villa-Maria, Collège des Sourds Muets, Mile End; F. Lesage, J. B. Bergeron, F. Sauriol, Saint-Martin; Collège Saint-Laurent, H. Deslauriers, H. Brosseau, Saint-Lambert; C. Roy, J. Sauvé, Côte des Neiges; J. Crawford, S. Gagnon, Rivière Saint Pierre; G. Poissant, [illegible] Côte Saint-Pierre; [illegible] J. Anderson, Pointe Claire; [illegible] H. McDonald; A. Cuillier, [illegible] J. B. Guertremont, Sorel.

En vente chez l'inventeur, chez Le Dugay, place Jacques-Cartier, et chez R. J. Latimer, rue McGill, et chez R. & W. Kerr, rue Notre-Dame.

On demande des agents. S'adresser à l'inventeur, La Lavoie, Saint-Martin, comté de Laval. 25-tm-C

L'ANCIENNE

EXPRESS DE SHARPE

ETABLIE EN 18[illegible]

ENCORE EN OPERATION

SHARPE & CURTIN ont ouvert un bureau aux Nos 366 et 368 rue Saint Jacques, en face de l'ancienne place et sont prêts à entreprendre le transport et la livraison de

Paquets, Pianos, Bagage, Meubles, etc comme à l'ordinaire.

Les amis et les anciens clients sont respectueusement priés de se rappeler de l'ancien "Sharpe."

Téléphone No 1868. 21-tm

Immenses Sacrifices !

35,000 Pièces de Tapisserie

Vendues depuis 2, 3, 4 et 5c à $2.00 le rouleau

Aussi Ferronneries, Peintures, Huiles etc. vendues au prix du gros.

P.S.—Blanchissages, tapissages, peinturages, imitations, etc., exécutés sous le plus court délai et à des prix réduits chez

O. CAUCHON
315, Rue Saint Laurent
Téléphone 1621. 75-ua

CARTER'S LITTLE LIVER PILLS

Les pilules de Carter pour le Foie

GUERISSENT

Le mal de tête nerveux ou bilieux, et soulagent tous les troubles résultant de l'état bilieux du système, tels que Étourdissements, Nausées, somnolence, Fatigue après les repas, Douleurs dans le côté, etc. Quoique le plus grand succès ait été de guérir

LE MAL

De tête nerveux ou bilieux, cependant les petites Pilules de Carter pour le Foie sont aussi également bonnes pour la constipation, guérissant et prévenant cette indisposition ennuyeuse. Elles corrigent aussi tous désordres de l'estomac, stimulent le foie et règlent les intestins. Si elles guérissaient seulement le mal

DE TETE

Elles seraient encore inestimables pour ceux qui souffrent de cette maladie; mais heureusement que leurs bons effets ne s'arrêtent pas là, et ceux qui en feront une fois usage trouveront ces petites pilules si précieuses dans tant de cas, qu'ils ne voudront plus s'en passer 1 mois. Après tout le mal de tête

NERVEUX

ou bilieux est le cauchemar de tant d'existences que c'est dans ce cas surtout que nous vantons nos pilules. Nos pilules guérissent tandis que d'autres n'en font rien.

Les Petites Pilules de Carter pour le Foie sont très petites et très faciles à prendre. Une ou deux sont une dose. Elles sont strictement végétales et n'irritent pas, leur action étant agréable à tous ceux qui en font usage. En fiole de 25 cts, 5 pour $1. En vente par les pharmaciens partout, ou envoyé par la malle.

CARTER MEDECINE CO
NEW-YORK, E.-U.

PLUS DE MALADES DE LA POITRINE

En faisant chaque jour une injection sous-cutanée du contenu d'une petite seringue Pravaz (*Modèle Le Brun*) pleine d'

Eucalyptine Le Brun

ON GUÉRIT

la Phthisie, les Bronchites ET LES *Catarrhes pulmonaires*

l'Eucalyptine Le Brun NE CONTIENT PAS DE MORPHINE

LE BRUN, Pharmacien-Chimiste
50 et 52, Faubourg Montmartre
et 47, rue Lafayette, PARIS
Dépositaires à Montréal: LAVIOLETTE & NELSON.

ALIMENTATION RATIONNELLE DES ENFANTS

La Phosphatine Falières facilite la dentition, assure la bonne formation des os, prévient et combat les défauts de croissance.

PARIS, 6, AVENUE VICTORIA, 6, PARIS
Dépositaires à Montréal: Laviolette & Nelson.

HYGIÈNE DES DAMES
Poudre Végéto-Minérale de PAULET
guérit sûrement les Fleurs blanches les plus rebelles en 8 ou 6 jours

LEUCORRHÉE PERTES BLANCHES

Dépôt général à PARIS
PHARMACIE DE L'EUROPE
31, rue d'Amsterdam, 31

Dépositaires à Montréal:
LAVIOLETTE et NELSON

BELLEAU & BAMFORD

Agents pour la Compagnie d'Assurances LANCASHIRE, de Manchester, Ang.

CAPITAL SOUSCRIT, ... $2,729,860 Stg.

AGENTS GENERAUX: S. C. DUNCAN, CLARK & CIE, TORONTO, ONT.

Nous annonçons notre nomination comme agents de cet ancien bureau anglais et nous sommes prêts à émettre des polices pour toutes les sortes de propriétés aux plus bas taux. Les réclamations sont payées promptement et libéralement. Veuillez nous favoriser en nous faisant participer à vos affaires d'assurance contre le feu.

Téléphone 1882. Bureau à Montréal: No 260 rue Saint-Jacques, près de la rue McGill.

Bureau à Québec: Édifice de la Banque Union—JAS. BELLEAU, Agent.

Presses a Fruits

POUR FAIRE LE VIN, LE CIDRE, Etc.

— AINSI QUE —

Moulins à Broyer les Fruits avant de les Presser

AUSSI

Couchettes en Fer, Boites de Toilette, Couverts de Table, Etc.,

POUR LES ELEVES DES COLLEGES ET COUVENTS

— CHEZ —

L. J. A. SURVEYER

1588 RUE NOTRE-DAME

En face du Palais de Justice.

COMMERCE D'AUTOMNE

C. FILIATRAULT et A. LESAGE

MM. FILIATRAULT & LESAGE invitent les amis et le public à venir leur faire une visite pour leurs achats d'automne. L'assortiment est maintenant au complet, très varié et des mieux choisis.

Ces marchandises ont été achetées au comptant et importées des plus grandes manufactures Anglaises, Américaines et Canadiennes. De plus, ayant l'avantage de ne pas avoir de loyer à payer, ils sont en position de pouvoir vendre à meilleur marché qu'ailleurs. Tapis et prélarts, une spécialité.

Un tailleur et des modistes de première classe sont attachés à ce grand établissement.

FILIATRAULT & LESAGE

285 RUE ST. LAURENT, (A l'enseigne de la boule bleu et des gros ciseaux.)

3 sept—m j s—jno

AUX MEDECINS ET AU PUBLIC EN GENERAL

VIN DE SAINT-MICHEL

HYGIÉNIQUE....TONIQUE....RECONSTITUANT

En usage depuis plusieurs siècles dans les hôpitaux européens.

MONTRÉAL, 26 Septembre 1886.

Messieurs Mongenais, Boivin & Cie.

Depuis le mois de mai dernier, j'ai prescrit le VIN SAINT-MICHEL à plus de quatre-vingts malades, tant enfants qu'adultes, affectés de débilité, dyspepsie. Le résultat a été, dans chacun des cas, satisfaisant. Ce vin est substantiel, nutritif et tonique.

Votre, etc.,
DR J. M. BEAUSOLEIL, 66 RUE ST-DENIS.

AGENTS GÉNÉRAUX POUR LA PUISSANCE MONGENAIS BOIVIN & CIE. — 339 — RUE SAINT PAUL

VENTE CHEZ LES PRINCIPAUX ÉPICIERS ET CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

UN GRAND LUXE !

HUIT GRANDS VERRES A CINQ CENTS

DELICIEUSE POUDRE

CHOISIE

POUR GATEAUX

SANS ŒUFS

DE BIRD !

Coûte la moitié moins cher, occasionne beaucoup moins de trouble. Il n'y a point de lunch, dîner, dessert ou souper complet sans un plat de ce délicieux gâteau.

VENDUE PARTOUT EN BOITES DE 15 ET 30 CENTS

Indications pour les plats enfermées dans chaque boîte.

AVERTISSEMENT—REFUSEZ LES IMITATIONS DE LA DELICIEUSE POUDRE A GATEAUX DE BIRD. La seule véritable, populaire pour la pâtisserie et la grande qualité depuis près d'un siècle. Chaque boîte véritable porte la signature des inventeurs et manufacturiers: ALFRED BIRD & FILS.

JAMES LEE & CIE, 59 Rue du Collège, Montréal

SEULS AGENTS POUR LE CANADA.

Téléphone 1803.

LES MERES DEVRONT LIRE CECI !

MM. Brown Frères & Cie., pharmaciens, Halifax, N. E.

MESSIEURS,—Je vous prie encore de nous envoyer de votre excellente EMULSION DE FOIE DE MORUE. Il est prouvé que c'est un remède précieux pour nos jeunes en maladie pulmonaire et pour restaurer la constitution de nos jeunes enfants dont plusieurs nous arrivent dans un état de grande faiblesse et de débilité. Nous en sommes venus à croire que nous ne pouvons rien faire sans l'EMULSION DE PUTTNER dans notre maison. Nous n'avons aucun trouble à la faire prendre aux enfants; au contraire, ils en demandent souvent et pleurent même pour en avoir.

MME L. E. SNOW,
Matrone de l'Hospice des Enfants.

Halifax, N. E. 23 Décembre 1885.

L'EMULSION DE PUTTNER est vendue par tous les pharmaciens de gros et de détail par tout le Dominion.

BROWN BROTHERS & CIE.,
Propriétaires, Halifax, N. E.

E. & C. GURNEY & CIE

385 et 387, Rue Saint Paul, Montréal

MANUFACTURIERS DE

POELES FOURNAISES

GRILLES BALANCES

Le célèbre système Gurney pour chauffer à l'eau chaude, avec radiateurs Bundy. Aussi, Fournaises à air chaud pour bois ou charbon, garanties. Circulaires envoyés sur demandes. 6a

---

VENTES PAR ENCAN

PAR W. H. ARNTON

PLACEMENT AVANTAGEUX

32 acres de terre à la Côte Saint-Antoine

D'après les instructions des héritiers Saint-Germain, le soussigné vendra,

Lundi, le 17 Octobre courant,

L'immeuble ci-dessus, situé dans la partie supérieure de la Côte, et qui est sans contredit le plus charmant sur l'île, ayant une vue splendide sur la campagne environnante, sans avoir aucune ascension considérable à faire, le terrain s'élevant graduellement. Un beau verger de 200 arbres de plusieurs variétés près d'un grand jardin bien rempli d'arbres fruitiers et d'arbustes. Le terrain est en très bon état de culture et il y a trois acres en bois à l'extrémité de la ferme. Les bâtiments de ferme ordinaires et la maison de pierre font partie de la vente.

Pour une personne qui aurait l'intention de bâtir, il n'y a pas de plus bel endroit, puisqu'on a tout l'avantage de vivre dans la ville avec le bon air et les agréments de la campagne.

Vente à DEUX heures et demie p. m.

21 WILLIAM H. ARNTON,
Encanteur.

VENTE DE COMMERCE

TRES IMPORTANTE

Pour le compte des intéressés, aux magasins 28 et et 30 rue Saint-Dizier,

MARDI, le 18 OCTOBRE

SAVOIR:

Vis à bois, à fer ou à cuivre de Nettlefold,
Dégorgeoir, crochet et yeux,
Fiches de clavette, Gonds de porte,
Écrous et et pênes de poêle,
Frette, etc., etc.,

formant le plus grand et le plus complet assortiment de ces articles bien connus qui ait été offert en vente et d'une valeur de $25,000. Une partie de ces articles ont été endommagés par le feu ou par l'eau, mais ils ont été soigneusement assortis.

Conditions: Argent comptant.

Ceux qui achèteront beaucoup pourront avoir un certain délai en fournissant un billet approuvé.

Vente à dix heures. Demandez des catalogues.

33-4 J. S. THOMSON & CIE,
Encanteurs.

AMEUBLEMENT !

Notre Assortiment, nos Prix et nos Améliorations

Comme l'eau trouve toujours son cours, ainsi un public clairvoyant saura trouver l'endroit pour avoir la meilleure valeur pour son argent. Dans chaque ligne de commerce telle a été notre ligne de conduite depuis 41 ans, mais spécialement pendant les dix dernières années.

Depuis ce temps nous avons fait de grands changements; nous avons remplacé les marchandises ordinaires et communes par des articles de première classe. Nous avons le choix le plus beau et le plus complet d'ameublements de salon, salle à manger, librairie et chambre à coucher, avec de nouveaux genres de chevalets de salon, tables de centre, cabinets de salon en ébène, noyer noir, cerisier et mahogany, chaises ottomanes, tabourets de piano et étagères de musique ainsi que berceuses, fauteuils de différents genres couverts avec les plus nouvelles peluches en soie.

Nous exposons aussi un très grand assortiment d'ameublements en rattan et meubles de Reed, comprenant couchettes d'enfant, berceaux, chaises berçantes hautes et basses ainsi que voitures d'enfants en rattan, Reed, et les belles chaises hautes et voitures de [illegible].

Comme nous payons tous nos articles au comptant et que nous obtenons de très bonnes escomptes, nous sommes en état de [illegible] de nos articles et d'en faire bénéficier nos clients; nous garantissons en même temps [illegible] tous les articles que nous recommandons. Une telle conduite nous a assuré, même pendant la morte-saison, les plus grandes ventes qui aient été faites dans cette ligne au Canada.

Notre département de gros étant tout à fait séparé, contient aussi un assortiment complet de 10,000 à 20,000 chaises et couchettes de toute sorte, prêtes à être livrées dans le plus court délai. Une escompte considérable est accordée pour les commandes de commerce.

Parmi les plus utiles améliorations opérées dans notre magasin, nous mentionnerons notre nouvel élévateur, et nous venons de terminer deux fournaises à air chaud pour chauffer nos différents départements. Nous avons aussi fait construire une annexe communiquant avec notre établissement, ce qui nous donne un local plus étendu. Cette annexe était nécessitée par l'augmentation toujours croissante de notre commerce depuis 40 ans. Nous avons de plus ajouté deux étages ainsi que des chambres, formant des salons, salles à manger, chambres à coucher et boudoir, afin que les acheteurs puissent juger de l'effet produit et de la manière de disposer les meubles à leur maison. Ces chambres sont meublées comme dans les premières maisons et sont éclairées au gaz pour montrer l'effet produit par la lumière.

Notre cinquième étage comprend exclusivement des chambres à coucher, et là nous trouvons les plus beaux ameublements en mahogany, noyer noir, frêne, cerisier, ainsi que couchettes en cuivre, qui aient jamais été exposés au Canada et qui ne sont pas en arrière de ceux des États-Unis.

OWEN McGARVEY & FILS

1849, 1851 et 1853, rue Notre-Dame coin de la rue McGill.

TAPISSERIES

A PRIX REDUITS

150,000 ROULEAUX !

Les soussignés désirent porter à la connaissance du public qu'ils ont constamment en magasin l'assortiment le plus considérable, le plus varié et le plus nouveau de tapisserie qu'il soit possible de trouver à Montréal, à partir de cinq centins le rouleau et au-dessus. Leur assortiment de *Dados, Bordures, Frises, Moulures, Coins et Centres pour plafonds*, est très varié et parfaitement assorti comme couleurs et dessins. Comme toujours ils accordent une remise de 10, 15, 20 et 25 pour cent sur tous les papiers peints importés antérieurement au premier janvier 1887, exception faite des papiers fond uni, faux bois, marbre et moiré.

Les prix d'une certaine quantité de papiers vendus à 7, 8 et 9 cents ont été réduits au prix uniforme de 6 centins, avec remise spéciale au commerce. MM. les marchands de la campagne feront bien de profiter de l'occasion pour acheter des papiers au-dessous du prix coûtant.

FABRE & GRAVEL

No 1619, Rue Notre-Dame

S. MYERS
MARCHAND DE
Bijouteries et Montres
UNE SPECIALITE DANS LES DIAMANTS
No 225 Rue McGill, Montréal
Entre les rues Notre-Dame et Saint-Jacques

Montres et Bijouteries de toute sorte Reparées

BOIS DE SCIAGE

O. DUFRESNE Jr & FRÈRE

2388—Rue Notre-Dame—2388

Et aux BASSINS DU CANAL, Pied de la rue Guy

(Bois franc pour Voituriers)

TELEPHONE No 136. MONTREAL.

Scieries à South Durham, P.Q.

A. HURTEAU & FRERE

MARCHANDS DE

BOIS DE SCIAGE

92

RUE SANGUINET, MONTRÉAL

CLOS } *Coin des rues Sanguinet et Dorchester* Téléphone No 136
Bassin Wellington, en face des bureaux du Grand-Tronc Téléphone No 148

FEUILLETON

LE DÉSHÉRITÉ

I

Le château de Grancogne, bâti sur une hauteur, domine une immense vallée qui descend par une succession de terrasses jusqu'au bord de la Loire. Il est là tout seul au milieu des bois sombres qui ferment l'horizon, et si, dans les jours de brouillard, sa masse grise semble un édifice fantastique se perdant dans les nuées, quand la vallée est illuminée par le soleil, les petites vitres de ses tourelles étincellent comme des pointes de diamant. La bibliothèque, au second étage, occupe l'angle droit du château. C'est une magnifique salle lambrissée du haut en bas, de chêne bruni par le temps, et qui est éclairée par six grandes fenêtres.

Un jeune homme de haute taille était appuyé sur l'espagnolette d'une des fenêtres qui donnaient sur la Loire. On était aux derniers jours de novembre ; le temps avait été couvert toute la journée, et le pâle soleil qui avait essayé vainement, à plusieurs reprises, de trouer l'épaisseur des nuages, disparaissaient lentement derrière les bois de sapins.

Le tableau était triste, morne, désolé, et l'ombre, en s'augmentant peu à peu, semblait se refléter sur le visage du jeune homme, dont les yeux ardents fixaient la masse grise des nuées, dans l'espérance, sans doute, d'apercevoir encore un dernier rayon de soleil.

Que cherchait-il ainsi ? un bon présage, peut-être ?

Mais cette lutte entre la lumière et les ténèbres ne fut pas de longue durée, et tout à coup la vallée sembla se cacher sous un immense voile de deuil.

“ Allons, c'est la nuit !” murmura le jeune homme, d'une voix grave et triste.

“ André ! mon enfant,” dit doucement un ecclésiastique assis dans un fauteuil de cuir à dossier haut et large. Devant lui, se trouvait une table de bois noir chargée de bouquins à tranches multicolores, qu'il soulevait les uns après les autres, pour rassembler de nombreux feuillets de papier, couverts d'une écriture fine et serrée.

“ Vous m'avez parlé ! Monsieur l'abbé,” demanda respectueusement le jeune homme, en sortant de sa rêverie.

“ Oui, mon ami, nous avons à causer de choses sérieuses, et le temps presse. Venez ici, mon cher André.”

Et l'abbé montra, du geste, un fauteuil près du sien.

Le jeune homme obéit. Alors l'abbé Sévérin, prenant affectueusement une de ses mains, lui dit en le regardant avec une nuance d'inquiétude :

“ Eh bien, mon enfant, c'est demain le 30 novembre, le jour que la comtesse a fixé pour votre réponse, qu'avez-vous résolu ?

—Ah oui ! s'écria André amèrement, c'est demain le 30 novembre 1857.. Ne craignez pas que je l'oublie ! Oui, c'est le 30 novembre !.. un jour qui comptera dans ma vie. Ce jour-là je suis né, il y a vingt-cinq ans, c'est le jour de ma fête et ..” il fit une pause de quelques secondes, puis il ajouta tout bas :“ de ce jour-là, Monsieur l'abbé, datera aussi mon exil du toit paternel..

—André ! mon enfant, mon pauvre enfant, ne dites pas cela,” s'écria l'abbé Sévérin en étendant la main d'un geste suppliant comme pour empêcher le jeune homme de continuer.

“ Hélas, Monsieur l'abbé ! mieux que personne vous savez si je puis me faire d'illusion à cet égard ! Il y a deux mois, Mme la comtesse de Grancogne-Léogan, ma mère (et la voix du jeune homme appuya sur ces derniers mots avec une ironie pleine d'amertume), m'a signifié ses volontés, me prévenant que, faute de m'y conformer, je devrais me résigner à quitter Grancogne, et à chercher dans mon travail, les moyens de vivre indépendant.. Vous avez fait de moi un fils respectueux, Monsieur l'abbé, j'ai donc essayé pendant ces deux mois de me plier aux désirs de ma mère ; mais la tâche est au-dessus de mes forces.. j'y renonce.”

L'abbé Sévérin fit un geste de protestation ; mais avant qu'il pût parler, le jeune homme reprit :

“ J'ai, sans rien dire, étudié le caractère, les goûts, les idées de celle que l'on me destine pour femme ; à plusieurs reprises, je l'ai éprouvée épiant, avec angoisse, un indice de bonté, de charité.. et je n'ai trouvé chez elle que sécheresse, avarice, orgueil implacable.. Un pauvre est pour elle un objet de défiance, un malade la dégoûte, un petit enfant même la gêne et l'irrite. Ah les malheureux peuvent impunément étaler à ses yeux les misères les plus affreuses ! elles ne sauraient l'émouvoir, et elle serviront seulement à lui faire mieux comprendre la valeur de ses millions, et le poids dont ils peuvent accabler ceux qui se trouveront sous sa dépendance ! Non ! non, ” s'écria le jeune homme avec véhérence, en se levant brusquement, “ jamais je ne mettrai volontairement ma main dans celle d'une pareille femme, jamais je ne consentirai à ce que mon nom soit maudit chaque jour à cause d'elle !.. Plutôt l'exil, la misère et la faim, s'il le faut !..

—Andrée, je vous en supplie, mon enfant, un peu de calme, ” dit l'abbé Sévérin, en se levant pour arrêter le jeune homme qui se promenait à grands pas dans la bibliothèque. “ Voyons de l'indulgence, et raisonnons ensemble. J'avoue que Mlle Bathilde de Léogan, votre cousine, n'est pas une nature douce et sensible en apparence, mais songez au malheur de cette enfant, privée si jeune de l'affection de ses parents, laissée sous la direction d'un tuteur indifférent, et élevée sans contrôle par des domestiques. Qui sait si un homme de cœur plein de fermeté et de persévérance, n'arriverait pas à éveiller dans son âme des sentiments que jamais personne autour d'elle n'a pensé à faire naître !

—Pour cela, Monsieur l'abbé, ce n'est pas un homme de mon âge qu'il faudrait, et, si je suis bon, moi, *André le bon !* comme le dit si bien ma mère, je ne suis pas patient, vous le savez. J'ai trop souffert de l'injustice pour voir froidement humilier les autres, comme Bathilde se plait à le faire à tout moment. Du reste, mon cher abbé, permettez-moi de vous le dire, malgré toute votre mansuétude, vous savez aussi bien que moi qu'il faudrait un miracle, pour faire jaillir de ce cœur de pierre une étincelle de tendresse. Vous croyez de votre devoir de m'amener à me soumettre aux décisions de ma mère ; mais si vous parveniez à vaincre mes résistances, vous vous le reprocheriez bientôt amèrement, car ce serait me condamner à une vie inutile et sans dignité....

—Je ne vous comprends pas, mon cher enfant ! dit avec étonnement l'abbé Sévérin.

—Comment ! comptez-vous pour rien l'immense différence de fortune qu'il y a entre Bathilde et moi ! Qu'est-ce qu'une maigre somme de deux cent mille francs auprès de cent cinquante mille livres de rente qu'elle possède.

—Deux cent mille francs ! s'écria l'abbé avec stupeur, mais, mon cher André, vous aurez..

—N'est-ce pas deux cent mille francs que mon frère Hubert a reçus en dot lors de son mariage avec Irène, interrompit le jeune homme.

—Oui.. mais.

—Eh bien, mon cher abbé, reprit André avec un rire forcé, croyez-vous que la comtesse, qui n'a pu faire de plus grands sacrifices pour son fils aîné, celui qui doit soutenir l'éclat de son nom, se dépouillera pour augmenter ma part, celle de ce cadet, pour qui elle n'a jamais eu un élan de tendresse ! non.

—Mais votre père, André, saura bien lui..

—Quoi ! résister aux résolutions de ma mère.. Hélas ! mon pauvre ami, votre tendresse pour moi vous fait rêver l'impossible..

—L'impossible, mais non ! s'écria l'abbé tout bouleversé, car enfin !..

—Quoi donc ! que voulez-vous dire ?

—Rien, mon enfant se hâta de répondre M. Sévérin qui se laissa tomber dans un fauteuil ; la violence de son émotion lui ôtant la force de rester debout. Puis il prit quelques-uns des feuillets qui étaient sur la table, et fit semblant de s'en servir pour garantir son visage de la chaleur du feu, mais, en réalité, pour dérober aux regards d'André l'agitation qu'il ressentait.

Après quelques minutes de silence, André, s'arrêtant devant M. Sévérin, lui dit :

“ Vous m'accusez de manquer d'indulgence envers Bathilde, mon ami ; mais avez-vous donc oublié la scène dont nous avons été témoin, il y a un mois ! quand Jean Drumond le fermier est venu supplier son tuteur, M. de Courson, de ne pas l'expulser, et cela, au nom de sa vieille mère, de sa femme et de ses petits-enfants. Eh bien, Bathilde était présente, et il eût suffi d'une parole de sa part pour que son tuteur accordât à Jean Drumond les délais qu'il lui demandait ; mais elle resta muette. Pendant que le malheureux exposait sa demande avec toute l'ardeur d'un honnête homme qui défend la vie des siens, je n'ai pu saisir sur sa physionomie un signe de pitié. Le pauvre Jean Drumond connaissait bien trop la *demoiselle* pour implorer son appui; pourtant au moment de quitter la salle, alors qu'il s'en allait brisé, désespéré, il jeta vers elle un coup d'œil suppliant, et reçut en échange le regard le plus arrogeant. Et vous croyez mon ami, que moi, qui ai bien aussi ma part de l'orgueil de ma race, j'ira m'exposer à ce que ma femme, mettant en balance sa fortune et la mienne, se croie le droit de se soustraire à mon intervention !.. Admettez que notre mariage ait eu lieu, et que le pauvre Jean se fût adressé à moi ! quelle douleur, quelle humiliation eût été la mienne, si Bathilde, avec ce ton impérieux que vous lui connaissez, m'eût répondu : “ Ah ça, vous êtes fou, mon cher ! Vos promesses ne signifient rien, vous savez ! La ferme de Jean m'appartient, et j'entends gouverner mes affaires moi-même. Une autre fois, mêlez-vous de ce qui vous regarde.” Pouvez-vous me donner l'assurance que les choses ne se seraient pas passées ainsi, Monsieur l'abbé !

—Hélas non !” fit comme à regret l'abbé Sévérin.

“ Et vous croyez mon ami qu'un homme de cœur peut se résigner d'avance à se voir traiter de la sorte ! Ne vaut-il pas mieux cent fois travailler pour vivre que d'acheter une existence de luxe au prix d'un pareil abaissement !

—S'il ne s'agissait que de vous seul, mon cher enfant, je vous approuverais pleinement; mais vous n'ignorez pas les conséquences de votre refus; c'est une séparation qui peut être de bien longue durée, car la comtesse de Grancogne ne vous pardonnera jamais ce qu'elle qualifiera de révolte. Ce que vous craignez par-dessus tout, je le vois c'est de vous trouver sous la dépendance de votre femme à cause d'une différence de fortune.. Eh bien, écoutez-moi, André, ajouta avec émotion l'abbé Pascal, vous savez quelle discrétion j'ai toujour mise dans les affaires de votre famille, je ne m'en suis jamais mêlé, qu'alors que mon intervention était souhaitée par tous ; mais aujourd'hui que vous êtes sur le point de prendre une décision aussi grave, mon devoir est de vous apprendre que....

—Parbleu ! il fait ici meilleur que dans les bois,” dit d'une voix sonore, en entrant brusquement, un homme de trente-cinq ans en costume de chasseur. Il était très grand, très fort, et sa belle figure énergique et bonne était encadrée d'une magnifique barbe brune.

Il poussa vigoureusement un grand fauteuil près du feu, et s'y installa d'un air de satisfaction profonde, puis il dit cordialement en se tournant vers M. Sévérin :

“ Bonjour, mon cher abbé, et toi aussi petiot,” reprit-il, en serrant la main de son jeune frère.

“ As-tu fait bonne chasse, mon cher Hubert ! demanda André.

—Par ce temps de brouillard ! Tu plaisantes !” répondit le baron ; puis il continua avec un gros rire : “ Savez-vous que vous n'êtes pas à plaindre, vous autres les savants ! Pendant que les malheureux comme moi passent leurs journées à arpenter la plaine pour ne trouver que deux pauvres lièvres à moitié morts de froid, vous, tranquillement installés dans une salle bien close, vous vous livrez à des conversations fort agréables, si j'en juge par votre animation...Je ne vous gêne pas, au moins !” reprit-il, en remarquant le silence de ses interlocuteurs.

“ Ah frère ! dit André vivement, comment peux-tu le penser !

—Dame ! fit le baron, vous êtes tous deux gens d'esprit, et je ne suis qu'une bête, moi ! c'est connu,” ajouta-t-il avec amertume en se levant pour s'adosser à la cheminée.

“ Hubert !” s'écria André en s'élançant attendri vers son frère aîné.

“ Ce n'est pas un reproche pour toi, petit, répondit le baron en posant affectueusement sa large main sur l'épaule du jeune homme. Va, ce n'est pas toi qui me l'as fait sentir, quoique tu le saches sans doute mieux que personne !..Mais tu as du cœur, toi, peut-être as-tu compris qu'on aurait pu faire de moi autre chose si on l'avait voulu !..

—Certes ! dit l'abbé gravement.

—Mais, continua le baron, ma mère, m'avait si souvent répété que je pouvais vivre à ma guise, que le futur comte de Grancogne-Léogan n'aurait jamais besoin de personne, que je me suis laissé aller sans méfiance au courant de ma nature paresseuse.. Si ma mère, en me guidant ainsi, n'a eu en vue que ses intérêts personnels, que Dieu lui pardonne !....”

Il secoua la tête comme pour chasser une pensée importune, puis il reprit :

(*A continuer*)

KROEGER

Monsieur H. Kroeger, qui a été pendant vingt ans contremaître (Superintendant) à la manufacture de pianos de Steinway et Cie de New-York, fabrique actuellement pour son propre compte. Un journal de musique de New-York dit qu'il a contribué plus qu'aucun autre à établir la grande réputation de Steinway. Beaucoup de grands musiciens disent qu'il apporte encore plus de soin que jadis à la fabrication de ses pianos. Ces instruments possèdent, une sonorité, une égalité et une pureté de son irréprochables. Comme mécanisme, ce piano ne saurait être surpassé. L'agence de ces pianos a été confiée à la maison Lavigne et Lajoie, 1657 rue Notre Dame, où on peut voir plusieurs échantillons variés.

SAUCISSE CAMBRIDGE DE CLARK !

MISE EN PAQUET D'UNE LIVRE

Cette saucisse, faite avec les meilleurs articles, est préparée avec soin et délicieusement assaisonnée. La meilleure saucisse qui existe ; elle est délicieuse et fait un excellent dîner.

Conserves de Poulet, Jambon et Langue de Clark par demi-livre

Rien n'est plus délicieux au lunch ou au souper.

AGREABLE, CONVENALE ET COMMODE !

FEU ! FEU ! FEU !

ASSUREZ VOS BATISSES CONTRE LE FEU EN EMPLOYANT LA Peinture d'Alsphalte pour Toiture de Paterson

IMPERMEABLE ET INCOMBUSTIBLE

La meilleure peinture à bon marché que l'on puisse trouver dans le pays. Peut être employée sur le fer, le zinc ou les bardeaux, et dure 6 mois. 30 cts le GALLON

Aussi, Feutre Goudronné, Feutre Gris, Feutre à Tapis, Goudron de Charbon, Vernis à Bardeaux, Ciment pour Toiture, etc., etc.

J. W. PATERSON & CIE, 47 RUE MURRAY, MONTREAL, 217 Front Street East, Toronto.

Les Pilules de Vallet ne sont pas argentées, le nom Vallet est imprimé en noir sur chaque pilule blanche.

Les Pilules de Vallet ont été approuvées par l'Académie de Médecine de Paris et autorisées par arrêté ministériel.

Les Pilules de Vallet sont le ferrugineux le plus efficace pour guérir l'anémie, les pâles couleurs, les pertes blanches.

Les Pilules de Vallet donnent aux joues la teinte vermeille perdue par la croissance rapide, la maladie, les excès.

Les Pilules de Vallet sont très contrefaites. Refuser tout flacon ne portant pas la signature du Docteur Vallet.

PARIS — 19, RUE JACOB, 19 — PARIS

Dépositaires à Montréal : FABRE & GRAVEL, LAVIOLETTE & NELSON

VÉRITABLE

ÉLIXIR DU Dr GUILLIÉ

Tonique Anti-Glaireux et Anti-Bilieux

Préparé par PAUL GAGE, Pharmacien de 1re Classe, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris

SEUL PROPRIÉTAIRE DE CE MÉDICAMENT, 9, rue de Grenelle-Saint-Germain, PARIS

Maladies du FOIE, de l'ESTOMAC, DIGESTIONS difficiles, RHUMATISME, GOUTTE

FIÈVRES ÉPIDÉMIQUES, Fluxions DE POITRINE, MALADIES des Femmes et des Enfants

Se défier des Contrefaçons. [illegible]

Dépôt dans toutes les Pharmacies.

INJECTION CADET

GUÉRISON certaine en 3 Jours sans aucun autre Médicament

PARIS — 7, Boulevard Denain, 7 — PARIS

DÉPOTS DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES DU CANADA

à Montréal : LAVIOLETTE & NELSON.

Chez tous les Parfumeurs et Coiffeurs de France et de l'Étranger

La VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale

PRÉPARÉE AU BISMUTH

Par CH. FAY, Parfumeur

9, Rue de la Paix, 9 — PARIS

900,495 REICHSMARKS

A ETRE PAYÉS

AVEC $5.00 VOUS POUVEZ VOUS PROCURER UNE

Action entière du Gouvernement du Duché de Brunswick

Ces actions sont des parts dans un emprunt et l'intérêt de ces actions est payé en primes trois fois par année. Chaque action a droit à

TROIS TIRAGES ANNUELS

jusqu'à ce que toutes et chacune des actions aient été rachetées avec une prime plus ou moins grande. Chaque action DOIT gagner l'une des primes suivantes, car il n'y a pas de NUMEROS PERDANTS :

Primes		Reichsmarks		Reichsmarks
1	à	150,000	égal à	150,000
1	à	90,000	—	90,000
1	à	60,000	—	60,000
1	à	12,000	—	12,000
1	à	10,800	—	10,800
1	à	9,000	—	9,000
1	à	7,500	—	7,500
2	à	6,000	—	12,000
1	à	3,600	—	3,600
1	à	3,000	—	3,000
2	à	1,800	—	3,600
30	à	300	—	9,000
5	à	225	—	1,125
8	à	[illegible]	—	[illegible]
6	à	105	—	630
7,640	à	69	—	527,160

Ensemble 7,700 PRIMES, se montant à 900,495 reichsmarks. Le prochain tirage, pour le rachat des obligations, aura lieu

LE PREMIER NOVEMBRE

et toute action achetée de nous le ou avant le 1er Novembre jusqu'à 6 heures p. m., a droit au montant total de la prime qu'elle pourrait gagner à cette date.

Les commandes étrangères envoyées dans des LETTRES ENREGISTRÉES et contenant $5, procureront une de ces obligations pour le prochain tirage. La balance payable par paiements mensuels. Pour ordres, circulaires ou autres informations, s'adresser à

“ International Banking Co.”

160 Fulton St., coin Broadway, New-York.

ETABLIS EN 1874.

Notre société est la première et la plus ancienne institution de banque de ce genre aux Etats-Unis. Nous n'avons de rapport avec aucune autre institution. Ne faites pas d'erreur pour l'adresse ci-dessus. 33-a C

THE COOK'S FRIEND BAKING POWDER.

OU LA POUDRE A PATISSERIE

A obtenu les premiers prix dans toutes les expositions, à Ottawa en 1879, Toronto en 1880, Montréal en 1880 et 1881 ; Médaille de bronze obtenue à Toronto en 1880, à Montréal en 1881.

Elle est composée d'ingrédients dont on ne peut mettre en doute la salubrité. Depuis nombre d'années, la Cook's Friend possède la première place dans l'estime du public comme un ARTICLE INDISPENSABLE DANS TOUT MENAGE ET AUQUEL ON PEUT ACCORDER TOUTE CONFIANCE. Manufacturée seulement par le propriétaire de la marque de commerce.

En vente chez tous les Marchands respectables.

L'EXTRAIT

— DU —

Fraisier Sauvage

— DU —

DOCTEUR FOWLER

— GUÉRIT —

Le Choléra,

Choléra des Enfants,

Diarrhée

et toutes les maladies de l'été.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS.

VIN DE QUININE !

DE CAMPBELL

LE REMEDE SPECIFIQUE POUR

Lassitude du printemps, Dyspepsie, perte d'appétit, mauvaise digestion, maladies malsaines, Etc, Etc, Etc.

LE PUR ET VERITABLE

CONSOMPTION

J'ai un remède sûr pour la maladie ci-dessus ; par son usage, des milliers de cas de la pire sorte et datant de plusieurs années ont été guéris. En vérité, ma confiance en son efficacité est telle, que j'en enverrai DEUX BOUTEILLES GRATIS ainsi qu'un TRAITÉ d'une GRANDE VALEUR sur cette maladie. Donnez l'adresse de l'express et du bureau de poste. Dr T. A. SLOCUM.—Nommez la *Minerve.*

Succursale, 37 rue Yonge, Toronto.

Burdock Blood Bitters

GUÉRIRONT OU SOULAGERONT

ETAT BILIEUX, DYSPEPSIE, INDIGESTION, JAUNISSE, ERYSIPELE, SALT RHEUM, BRULEMENTS, ETOURDISSEMENT, HYDROPISIE, PALPITATION DU COEUR, ACIDITE DE L'ESTOMAC, SECHERESSE DE LA PEAU, MAL DE TETE,

et chaque espèce de maladie résultant du dérangement du foie, rognons, estomac, intestins ou du sang.

T. Kilburn & Co. Propriétaires, Toronto.

ABONNEZ-VOUS AU JOURNAL

“ LE VIOLON ”

45 Place Jacques-Cartier, Montréal

UN AN, $1.00 — SIX MOIS, 50 cts

Chapleau, Hall, Nicolls & Brown

AVOCATS.

Procureurs, Commissaires, Etc.

147, RUE SAINT JACQUES, 147

— MONTREAL —

L'honorable J. A. Chapleau, C. R., M. P.
John S. Hall, Jr, C. R., M. P. P.
Armine D. Nicolls
Albert J. Brown

Ouimet, Cornellier & Emard

AVOCATS

Bureau : 1608 rue Notre-Dame, Montréal.

Hon. J. A. Ouimet, L.L.B., C.R., M.P.
C. A. Cornellier, C. R.
J. U. Emard, L.L.L.
Téléphone No 1312
Boîte P.O. No 1337

H. JEANNOTTE

AVOCAT

No 15 Côte Saint-Lambert. Bureau du soir No 285, rue Lagauchetière, avec M. le notaire Perrault. 249

J. EMILE VANIER

Ancien élève de l'École Polytechnique

Ingénieur Civil et Arpenteur

61 — Rue Saint-Jacques — 61

Demandes de BREVETS D'INVENTION, Marques de Commerce, etc., préparées pour le Canada et l'étranger. 26-a

---

J. A. U. BEAUDRY

112 rue Saint-François-Xavier

Ingénieur Civil, Arpenteur et Architecte

Aqueducs, Egouts, Ponts, Chemins de fer, Brevets d'Inventions et vente de propriétés. 25

VICTOR ROY

— ARCHITECTE —

26 Rue Saint-Jacques 26

MONTREAL

J. B. RESTHER & FILS

ARCHITECTES

No 61, Rue Saint Jacques, No 61

MONTREAL 185 aa

MOULINS A ROULEAUX “ VICTORIA ”

T. & W. BOLDUC, PROPRIETAIRES

VALLEYFIELD, P. Q.

Manufacturiers de Fleur faite de Blé choisi de l'Ouest, ainsi que de Fleur “Graham,” Blé cassé, Fleur d'Avoine, de Blé d'Inde, de Sarrasin et Son, Moulée, Gru, etc., etc.

En gros et en détail. Une commande est sollicitée. 284-am

MANUFACTURE COSSETTE

OCTAVE COSSETTE, entrepreneur et manufacturier de Portes, Chassis, Jalousies, etc ; Moulins à scier, à raboter, à tourner, etc, et chaufferie ; Clos de Bois de Sciage de toutes espèces et qualités, préparé ou brut, Valleyfield, P. Q. 275

BELANGER & PREFONTAINE

SUCCESSEURS DE FEU EMILE PROVOST

Marchands de Bois de sciage ; Moulin à scier et moulin à planer ; Manufacturiers de Boîtes, Bois de dimension, Bois de sciage, lattes et Bardeaux, Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, etc., etc.

Bureau, Clos et Moulins : Partie ouest de la “Dam” du gouvernement, Valleyfield, P. Q. 285

JOSEPH FORTIER

— FABRICANT —

Papetier et Négociant

Fournitures de Bureau, Livres de Compte, etc.

256 et 258 Rue St-Jacques, Montréal.

Reliure Commerciale et de Gout

REGLAGE, PERFORAGE, NUMEROTAGE, ETC., ETC.

Exécutés avec soin, promptitude et à bas prix, chez

J. N. LAMARCHE

— RELIEUR —

No 17 rue Sainte-Thérèse, entre les rues Saint-Gabriel et Saint-Vincent.

57-a MONTREAL.

New England Paper Co.

BUREAU ET ENTREPOT

21 ET 23, RUE DE BRESOLLES

MONTREAL

Demandez nos Echantillons

HOTEL NOTRE-DAME

N. DUQUETTE, Propriétaire

1425, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

Cet hôtel est maintenant remeublé à neuf, et le public voyageur trouvera tout le confort désirable.

Repas à toute heure.

Vins, Liqueurs, Cigares, une spécialité. 169-aa

AUX AGENTS LA COMPAGNIE MANUFACTURIERE D'AIGUILLES CANADIENNES, 40 et 42, rue Front Est, Toronto, offre en vente le meilleur paquet d'aiguilles, le plus gentil, le plus complet et le plus vendable qu'il y ait en Amérique. Envoyez 25 centins pour un échantillon des nouvelles aiguilles No 1, enfermées dans un étui en bois peluche. Des détails sont donnés lorsque l'on envoie des timbres-poste pour une réponse.

Ne vous plaignez pas si vous êtes sans emploi. Ecrivez à M. Kowdy, 41, rue Wellington Est, Toronto. Envoyez des timbres pour une réponse. 28-tm C

A. SIOTTE & FILS

Ferblantiers, Plombiers et ouvriers en appareils à Gaz

POSEURS DE

Fournaises à air chaud, de Baignoires, de bains, et couvreurs en Ferblanc, Tôle Galvanisée, Conducteurs de Tuyaux métalliques, etc.

331 RUE SAINT-LAURENT 331

MONTREAL

Compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario

1887—Arrangements d'Automne—1887

Les vapeurs de cette compagnie voyageant entre QUEBEC et MONTREAL feront le service comme suit : commençant Lundi, 2 Mai.

Le steamer *QUEBEC*, capt. Robt. Nelson, les Lundis, Mercredis et Vendredis.

Le steamer *MONTREAL*, capt. L. H. Roy, les Mardis, Jeudis et Samedis, à six heures p. m., de Montréal.

Quebec et le Saguenay

Le vapeur *UNION* laisse Québec deux fois par semaine, les Mardis et Vendredis, à 7.30 heures a.m., pour Chicoutimi, arrêtant à Baie Saint Paul, Eboulements, Murray Bay, Rivière-du-Loup, Tadoussac et Baie des Ha Ha.

Le steamer *BOHEMIAN*, capt. Baker, partira pour Cornwall et les ports intermédiaires les Mardis et Vendredis, à midi, à l'ouverture du canal.

Le steamer *TROIS-RIVIERES* capt. Napoléon Collette, partira pour Trois-Rivières les Mardis et Vendredis, à 1.30 p.m. commençant le 3 mai.

Le steamer *CHAMBLY*, capt. Jean Chapdelaine, partira pour Chambly les Mardis et Vendredis, à 1 heure p.m., commençant le 3 mai.

Le steamer *TERREBONNE*, capt. Laforce, partira tous les jours, dimanche excepté, à 2.30 p.m., pour Verchères, arrêtant à Boucherville, Varennes et Bout-de-l'Ile, et pour Contrecœur, les Lundis, Mercredis, Jeudis et Samedis, et Lachenaie les Jeudis et Vendredis.

Traverse de Laprairie

Le vapeur *LAPRAIRIE*, capt. Bourassa, partira aux heures suivantes, autant que possible, du 3 Octobre jusqu'à la cloture de la navigation :

Du 3 Octobre au 31 Octobre, les dimanches et fêtes exceptés :

De Montréal—7.30 a.m., 11.00 a.m., 4.00 p.m.
De Laprairie—6.30 a.m., 9.00 a.m., 12.30 p.m.

Du 31 Octobre jusqu'à la cloture de la navigation, les dimanches et fêtes exceptés :

De Montréal—8.00 a.m., 2.00 p.m.
De Laprairie—7.00 a.m., 10.00 a.m.

Traverse de Longueuil

A dater de lundi, le 10 Octobre, le vapeur *LONGUEUIL* fera son premier voyage de Longueuil les Lundis, Mercredis et Jeudis à 6.00 heures a. m., les Mardis, Vendredis et Samedis à 5.00 heures a. m.

Jours de Semaines et Fêtes

De Longueuil à Hochelaga—5.00, 6.00, 7.00, 7.40, 8.20, 9.00, 9.40, 10.20, 11.00, 11.40 a. m. et 12.20, 1.00, 1.40, 2.20, 3.00, 3.40, 4.20, 5.00, 5.40, 6.25, 7.00 p. m.

De Hochelaga à Longueuil—5.20, 6.20, 7.20, 8.00, 8.40, 9.20, 10.00, 10.40 et 11.20 a. m., 12.10, 12.40, 1.20, 2.00, 2.40, 3.20, 4.00, 4.40, 5.20, 6.00, 6.45, 7.20 p. m.

Service entre Longueuil et le Quai de Laprairie

VOYAGES DU DIMANCHE

De Longueuil—8.00 a. m., 12.20, 1.15, 2.00, 4.15, 5.30 p. m.

De Montréal, quai Laprairie—8.40 a. m., 1.05, 2.20, 3.35, 4.20, 6.05 p. m.

De Hochelaga—9.05 a. m., 1.30, 2.45, 4.00, 5.15, 6.30 p. m.

Bureau des billets, où l'on peut retenir des cabines : chez James Dunn, No 126½, rue Saint Jacques, en face du Saint-Lawrence Hall ; John McConniff, hôtel Windsor ; A. H. Chaffee, Jr, 202 et 206 rue Saint Jacques ; Hy Saint-Dizier, Balmoral Hotel ; Robt. McEwen, bassin du canal, au bureau des billets, bassin du canal, et au bureau de la compagnie, quai Richelieu, au pied de la Place Jacques-Cartier.

ALEX. MILLOY, Surint. du trafic.
J. B. LABELLE, Gérant.

Bureau principal, 228 rue Saint-Paul.
Montréal, Octobre 1887.

CHEMIN DE FER

VERMONT CENTRAL

Départ des trains de Montréal

DEPOT BONAVENTURE

7.15 A. M.—Express arrivant à Farnham 9.00 a. m., Granby 9.35 a. m., Waterloo 10.10 a. m., Magog 11.10 a. m., Sherbrooke 11.55 a.m.

Ce train se raccorde à Magog avec le vapeur *Mountain Maid* arrivant Georgeville 12.45 p.m., Mountain House 1.30 p.m., Newport Vt 2.30 p. m.

8.30 A. M. — Train vite arrivant à Saint-Albans 10.50 a. m., Burlington, 12.10 p. m., Montpelier, 12.50 p. m., White River Junction 2.55 p. m., Boston via Lowell 7.35 p.m., et New-York via Springfield 10.30 p. m.

Les nouveaux wagons Buffet-Pullman sont attachés aux trains de Boston.

4.20 P. M. — Express de New-York tous les jours (dimanches inclus) arrivant à Saint-Albans à 6.50 p. m. (souper), Burlington 8.15 p.m., Rutland 10.30 p. m., Troy 2.00 a. m., Albany 2.25 a. m., et New-York 7.00 a.m., tous les jours (dimanche excepté) pour Boston, arrivant à 7.40 a. m., Worcester 6.10 a. m., via Rutland, Bellow's Falls et Fitchburg.

Wagons dortoirs Wagner de Montréal à New-York et Saint-Albans à Boston.

Ce train comprend aussi des wagons en destination directe arrivant à Waterloo à 7.30 p.m., Magog 8.30 p. m., Sherbrooke 9.20 p. m.

8.30 P. M. — Express de nuit tous les jours (dimanches inclus) arrivant à Saint-Albans à 10.45 p.m. White River 3.15 a. m., Manchester 6.25 a. m., Nashua 7.00 a. m., Boston via Lowell 8.30 a. m. Tous les jours (dimanche excepté) pour Fitchburg, arrivant à 9.35 a. m., New-York, via Northampton, Holyoke, Springfield et New-Haven 11.40 a. m.

Ce train se raccorde à Nashua et Winchendon pour Worcester, Providence et tous les points sur les chemins de fer de New-York et de la Nouvelle-Angleterre.

Les wagons buffet Pullman sont attachés aux trains de Boston et Springfield.

Pour les billets, indicateurs et toute autre information, s'adresser aux hôtels Windsor et Balmoral, et aux bureaux du Grand-Tronc ou au bureau de la compagnie, No 136 rue Saint-Jacques.

A. C. STONEGRAVE, Agent des passagers au Canada.
S. W. CUMMINGS, Agent général des passagers.
J. W. HOBART, Gérant-Général.
3 Oct '87.

AVIS PUBLIC

est par le présent donné que demande sera faite à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour la passation d'un acte incorporant l'Association des amateurs athlétiques “ Shamrock ” (The Shamrock Amateur Athletic Association).

Montréal, 22 Septembre 1887.

W. J. F. QUINN, Avocat des Requérants.
20-um

COMPAGNIE D'ASSURANCE

CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE

“ North British and Mercantile ”

Fondée en 1809

RESSOURCES DE LA COMPAGNIE :

Capital autorisé	£3,000,000 Stg.	
do souscrit	2,500,000	"
do payé	625,000	"
Fonds et réserves du feu, au 31 décembre 1883	1,592,235	"
Fonds des annuités et de la vie	3,841,194	"
Revenu : Branche du feu	1,186,865	"
Revenu : Branches des annuités et de la vie	551,307	"

AGENTS DANS TOUTES LES PRINCIPALES VILLES DU CANADA

Bureau principal pour le Canada : No 78 rue Saint François-Xavier, Montréal.

THOMAS DAVIDSON, Directeur-Gérant.
P. R. FAUTEUX, GUSTAVE FAUTEUX, Sous-Agents.
110

The Liverpool & London & Globe

COMPAGNIE D'ASSURANCE

ACTIF, - - - - $31,000,000

Montant placé au Canada, $900,000

DIRECTEURS AU CANADA :

HON. HENRY STARNES, Président
THOS. CRAMP, Ecr., Vice Président
THEODORE HART, Ecr.
A. HOOPER, Ecr.
EDMOND J. BARBEAU, Ecr.

Assurances contre le feu prises aux taux les plus modérés.

CYRILLE LAURIN, Agent de la cité.
G. F. C. SMITH, Sec. résident.

Bureau principal et succursale au Canada :

16—PLACE-D'ARMES—16

MONTREAL

Chemin de Fer Canadien du Pacifique

CHANGEMENT D'HEURES

A partir de LUNDI, le 15 Août, la NOUVELLE LIGNE COURTE du chemin de fer Canadien du Pacifique à TORONTO, sera ouverte au public voyageur.

Les trains partiront de la Gare de la Place Dalhousie, Montréal, comme suit :—

Pour Toronto et l'Ouest, par la nouvelle ligne courte—9.10 a.m. et †8.30 p.m. ;
Pour Ottawa—9.00 a.m., 4.30 p.m. et 8.20 p.m. ;
Pour Winnipeg et Vancouver—8.20 p.m. ;
Pour Québec—†8.10 a.m., †3.30 p.m. et 10.00 p.m. ;
Pour Portland, Boston, etc.—8.15 a. m. et †7.45 p.m. ;
Pour Saint-Jean, Farnham, Newport, etc.—8.15 a.m., 4.45 p.m. et †7.45 p.m.

LES TRAINS ARRIVENT A MONTREAL

De Toronto et de l'Ouest—†8.15 a.m. et 8.15 p.m. ;
D'Ottawa—8.00 a.m., 12.35 p.m. et 8.05 p.m. ;
De Winnipeg et Vancouver—8.00 a.m. ;
De Québec—†3.30 p. m., 8.05 p. m., 6.30 a. m. et *10.05 p.m. ;
De Portland, Boston, etc.—†7.45 a.m. et 8.50 p.m.
De Saint Jean, Farnham, Newport, etc.—†7.45 a.m., 10.30 a.m. et 8.50 p.m.

*Les dimanches seulement.
†Tous les jours, les dimanches compris. Les autres trains les jours de la semaine seulement.

Pour toutes informations, billets, tableaux du service des trains, mappes, etc., s'adresser aux bureaux des billets, 266, 523 et 202, rue Saint Jacques, à l'Hôtel Windsor, à l'Hôtel Balmoral ou à

C. E. McPHERSON, Agent des billets et passagers pour la ville, 266, rue Saint Jacques.

D. McNICOLL, Agt Gen. des Pass.

LUCIUS TUTTLE, Gérant des Pass. et du Trafic.

CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL

ARRANGEMENTS D'ETE

A partir du 13 Juin 1887, les trains express directs à passagers feront le service quotidien (dimanche excepté) comme suit :—

Partant de Lévis		8.15
Arrivant à	Rivière-du-Loup	12.0[illegible]
"	Trois-Pistoles	[illegible]
"	Rimouski	14.33
"	Petit-Métis	15.38
	Campbellton	[illegible]
"	Dalhousie Junction	19.38
"	Bathurst	21.23
"	Newcastle	[illegible]
"	Moncton	1.10
"	Saint-Jean	5.[illegible]0
"	Halifax	[illegible]

Les trains du soir de Montréal, par les chemins de fer Grand-Tronc et Pacifique Canadien se raccordent avec ces trains à la Pointe-Lévis et à Lévis.

Les trains pour Halifax et Saint-Jean, se rendent à destination le dimanche.

Le char dortoir qui part de Montréal les Lundi, Mercredi et Vendredi, se rend directement à Halifax, et celui qui part les Mardi, Jeudi et Samedi, se rend à Saint-Jean.

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

On peut obtenir des billets de passage pour le chemin de fer ou les bateaux à vapeur pour tous les points en bas du fleuve et les provinces maritimes.

Pour billets de passage et information concernant les prix de passage, taux du fret, le service des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON, Agent des pass. et du fret pour la div. de l'Est, 136, rue Saint-Jacques (en face du St. Lawrence Hall), Montréal.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Moncton, N.B., 9 Juin 1887.

FRANCE—CANADA

LIGNE BOSSIERE

Sous contrat avec le Gouvernement du Canada.

LES NAVIRES PARTIRONT DU

HAVRE POUR MONTREAL

Tous les 20 jours.

Les vapeurs de la ligne susdite partiront aux dates suivantes :

Le SS. COMTE D'EU, de Montréal pour le Hâvre, le 13 Août.

Le SS. PANAMA, de Montréal pour le Hâvre, le 3 Septembre.

L'IBERIA partira de Montréal pour le Hâvre le 22 Septembre.

Le HENRI IV partira de Montréal pour le Hâvre le 8 Octobre.

Des connaissements directs sont obtenus au Hâvre pour n'importe quel point à l'est et à l'ouest du Dominion ; à Montréal, pour tous les points de France et d'Europe, Saint-Pierre Miquelon et Saint-Malo.

Pour le fret et le passage, s'adresser à

BOSSIERE FRERES & CIE, Hâvre,
BOSSIERE FRERES & CIE, Montréal,
209 rue des Commissaires, Harbor Chamber.
204

Vapeurs de la Malle Royale

DOMINION

Service de Liverpool

DATES DES DÉPARTS

	De Montréal	De Québec
Montréal	Jeudi, 13 Oct.	
*Vancouver	Mardi, 18 Oct.	Jeudi, 20 Oct.
*Sarnia	Jeudi, 27 Oct.	Vend. 28 Oct.
*Oregon	Mardi, 1er Nov.	Jeudi, 3 Nov.
Toronto	Jeudi, 10 Nov.	

Service de Bristol

Au quai Avonmouth.

Ontario, de Montréal .... Vers le 27 Octobre

Prix du Passage de Montréal

Première :—De $50.00 à $80.00, cabines donnant sur la mer.—Seconde classe : $30.00, avec tout le confort désirable. Entrepont, aux plus bas prix.

*Il y a des salons, cabines, salle de musique et chambres de bains au milieu du vaisseau, où le roulis ne se fait presque pas sentir, et ces steamers ne transportent pas de bétail.

Le *Vancouver* est éclairé à la lumière électrique.

Pour billets de passage ou le transport des marchandises, s'adresser à Londres à Mellwraith, McEachran & Co, 5 Fenwhich St., à Liverpool, à MM. Flinn, Main et Montgomery, 24 James Street ; à Québec, à M. W. M. Macpherson ; à tous les bureaux du Grand Tronc, ou à

W. D. O'BRIEN, 143 rue Saint Jacques.

DAVID TORRANCE et Cie, Exchange Court, Montréal
190-a

Ligne Directe et Régulière de Bateaux à Vapeur

ENTRE LE

Canada, Hambourg et Anvers

PAR LA

HANSA STEAMSHIP COMPANY

— ET —

WHITE CROSS LINE

Sous contrat avec le gouvernement fédéral

Les vapeurs de cette ligne feront le service comme suit :

POUR MONTREAL

SS. KEHRWIEDER partira de Hamburg vers le 17 Octobre.
SS. BAUMWALL partira de Anvers vers le 20 Octobre.
SS. CREMON partira de Anvers vers le 26 Octobre.

DE MONTREAL

SS. WANDRAHM pour Hamburg vers le 31 Octobre.
SS. KEHRWIEDER pour Anvers ou Hamburg vers le 10 Novembre.
SS. BAUMWALL pour Anvers ou Hamburg vers le 15 Novembre.
SS. CREMON pour Anvers ou Hamburg vers le 18 Novembre.

Connaissements directs fournis à Hamburg et Anvers pour des points à l'Est et à l'Ouest.

Pour avoir de plus amples renseignements quant au tarif pour le transport des voyageurs et des marchandises, s'adresser à

AUGUST BOLTEN, Hambourg.
GRISAR & MARSILY, Anvers, Agents pour la Cie Hansa.
STEINMANN & LUDWIG, Anvers, Agents pour la White Cross Line.
MUNDERLOH & Cie, Montréal, Agents généraux au Canada.
Oua

ST. LAWRENCE HALL

Cet établissement est maintenant ouvert et sous la direction de son ancien propriétaire, si avantageusement connu par tout le Canada, les Etats-Unis et l'Empire Britannique. Il n'a épargné aucune dépense pour remettre tout à neuf et a introduit de plus dans son hôtel, toutes les améliorations modernes, ce qui ne contribuera pas peu à rehausser davantage la popularité dont jouit déjà cet établissement de première classe.

Toutes les pièces sont chauffées à la vapeur.

H. HOGAN Propriétaire.
H. MONTGOMERY Gérant.

Compagnie Générale Transatlantique

LIGNE FRANÇAISE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE

Les magnifiques vapeurs de cette LIGNE FAVORITE pour le continent (*cabines pourvues de sonnettes électriques*), partiront de la

Jetée No 42 de la Rivière du Nord

Au pied de Morton Street.

LA BOURGOGNE, FRANGEUL, Samedi, 15 Octobre à 3 heures P. M.
LA CHAMPAGNE, TRAUB, Samedi, 22 Oct., à 9 heures A. M.
LA GASCOGNE, SANTELLI, Samedi, 29 Octobre, à 3 heures A. M.
LA BRETAGNE, DE JOUSSELIN, Samedi, 5 Novembre, à 8 hres A. M.

Prix du Passage pour le Havre :

Première cabine (vin compris) ...... $100 et $[illegible]
Seconde Cabine $60
Entrepont, de New-York au Havre ...... $[illegible]
do de New-York à Paris ...... $[illegible]

Billets aller et retour à prix réduits, valables pendant une année.

Les voyageurs américains qui visitent le continent européen ou qui en reviennent évitent, en prenant ces steamers les risques inutiles de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche tout en épargnant beaucoup d'argent, d'ennuie et de temps.

LOUIS DE BEBIAN, Agent, 3 Bowling Green, foot of Broadway.
MONGENAIS BOIVIN & CIE, 338 rue Saint Paul, Agents pour Montréal.

LIGNE ALLAN

Sous contrat avec les gouvernements du Canada et de Terreneuve pour le transport des malles canadiennes et américaines

1887—Arrangements d'Eté—1887

Les lignes de cette compagnie se composent des vapeurs en fer avec machines à double [illegible] dont les noms suivent, construits aux chantiers de la Clyde. Ces vapeurs, avec compartiments étanches, sont incomparables pour la force, la vitesse de la marche et le confort ; ils sont pourvus de tous les agencements modernes et ont fait les traversées les plus rapides.

Vapeurs.	Tonnage.	Commandants.
Numidian	6,100	en construction.
Parisian	5,400	Lt. W. H. Smith, RNR
Sardinian	4,650	Capt. J. Ritchie.
Polynesian	4,100	" Hugh Wylie.
Sarmatian	3,600	" W. Richardson
Circassian	4,000	Lt. R. Barrett, R. N. R.
Peruvian	3,400	Capt. J. G. Stephen
Nova Scotian	3,300	" R. H. Hughes
Caspian	3,200	" Alex. MacDougall
Carthaginian	4,600	" A. Macnicol
Siberian	4,600	" R. P. Moore.
Norwegian	3,531	" R. Carruthers
Hibernian	3,440	" John Brown
Austrian	2,700	" John Bentley
Nestorian	2,700	" John France
Prussian	3,000	" J. Ambury
Scandinavian	3,000	" John Park
Buenos Ayrean	3,800	" James Scott
Corean	4,000	" C. J. Menzies
Grecian	3,600	" C. E. LeGallais
Manitoban	3,150	" W. Dalziel
Canadian	2,600	" John Kerr
Phoenician	2,800	" D. McMillan
Waldensian	2,600	" R. J. James
Lucerne	2,200	" W. S. Main
Newfoundland	1,500	" John Mylius
Acadian	1,350	" F. McGrath

LA LIGNE LA PLUS COURTE ENTRE L'AMERIQUE ET L'EUROPE, NE PRENANT QUE CINQ JOURS POUR SE RENDRE D'UN CONTINENT A L'AUTRE.

LIGNE DE LIVERPOOL

Les vapeurs du service des malles de Liverpool, Londonderry et Montréal, partent de Liverpool et de Québec tous les JEUDIS, faisant escale à Lough Foyle pour recevoir et débarquer les malles et les passagers d'Irlande et d'Ecosse, devront partir comme suit :

	De Montréal	De Québec
Sardinian	Mercredi, 21 Sept.	Jeudi, 22 Sept.
Parisian	Mercredi, 5 Oct.	Jeudi, 6 Oct.

Les passagers, s'ils le désirent, peuvent embarquer à Montréal après 8 heures p. m., la veille du départ du steamer.

Ces vaisseaux ne transportent pas de bêtes à cornes ni moutons.

Prix du passage de Montréal ou Québec :

Cabine ...... $60, $70 et $80
(Selon l'aménagement)
Deuxième classe ...... $[illegible]
Entrepont, de Montréal ...... $[illegible]
do de Québec ...... $[illegible]

Les steamers devant faire le service extra entre Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal, partent de Liverpool et de Québec tous les VENDREDIS, et font escale à Derry pour prendre les passagers venant d'Irlande et d'Ecosse doivent partir comme suit :

	De Montréal	De Québec
Circassian	Jeudi, 15 Sept.	Vendredi, 16 Sept.
Polynesian	Jeudi, 29 Sept.	Vendredi, 30 Sept.

Les passagers, s'ils le désirent, peuvent embarquer à Montréal, après 8 heures p. m. la veille du départ du steamer.

Ces vaisseaux ne transportent pas de bêtes à cornes ni moutons.

Prix du passage de Montréal ou Québec :

Cabine ...... $50, $65 et $[illegible]
(Selon l'aménagement)
Deuxième classe ...... $[illegible]
Entrepont, de Montréal ...... $[illegible]
do de Québec ...... $[illegible]

LIGNE DE GLASGOW

Les steamers préposés au service entre Glasgow, Québec et Montréal devront partir de Montréal pour Glasgow comme suit :

Norwegian ...... Vers le 26 Sept.
Carthaginian ...... Vers le 10 Oct.
Buenos Ayrean ...... Vers le 20 Oct.

Les steamers préposés au service entre Londres, Québec et Montréal doivent partir de Montréal pour Londres comme suit :

Pomeranian ...... Vers le 29 Sept.

Les steamers préposés au service des malles entre Liverpool, Queenstown, Saint-Jean, Halifax et Baltimore, doivent partir comme suit :

DE HALIFAX

Peruvian ...... Lundi, 26 Sept.
Caspian ...... Lundi, 10 Oct.

Prix du passage de Halifax à Saint-Jean :
Première classe..$20.00 | Deuxième classe..$[illegible]
Entrepont $6.00

Les steamers devant faire le service entre Glasgow, Londonderry, Galway et Boston, devront partir comme suit, de Boston en ligne directe pour Glasgow :

DE BOSTON

Peruvian ...... Vers le [illegible]
Austrian ...... Vers le [illegible]

Les steamers devant faire le service entre Glasgow et Philadelphie, doivent partir de Philadelphie comme suit :

DE PHILADELPHIE

Manitoban ...... Vers le 1 Oct.
Hibernian ...... Vers le 8 Oct.

Des connaissements directs seront donnés à Liverpool, Glasgow et aux différents ports du continent, pour tous les points du Canada et des Etats de l'Ouest, via Halifax, Boston, Baltimore, Québec et Montréal, et de toutes les gares de chemin de fer du Canada et des Etats-Unis pour Liverpool et Glasgow, via Boston, Portland ou Halifax.

Pour les taux du fret du passage et tous autres détails, s'adresser à John M. Currie, 21 quai d'Orléans, Hâvre ; Alexander Hunter, 4 rue Gluck, Paris ; Aug. Schmitz & Co, ou Richard Berns, Anvers ; Ruys & Co, Rotterdam ; C. Hugo, Hambourg ; James Moss & Co, Bordeaux ; Fischer & Behmer, Schusselkorb, No 8, Brême ; Charley & Malcolm, Belfast ; J. Scott & Cie, Queenstown ; Montgomery & Workman, 36 Gracechurch street, Londres ; James & Alex. Allan, 70 Great Clyde street, Glasgow ; Allan Bros, James street, Liverpool ; Allans, Rae & Co, Québec ; Allan & Co, 72 La Salle street, Chicago ; H. Bourlier, Toronto ; Thos Cook & Son, 261 Broadway, New-York, ou à G. W. Robinson, 136½ rue Saint Jacques, en face du Saint Lawrence Hall, Montréal.

H. & A. ALLAN,
4 India Street, Portland,
80 State street, Boston, et
25 rue Commune, Montréal.
Sam 166